

Analyse des marchés forestiers 2009 - 2010

I. Comité du bois FAO, octobre 2010

.....

France Bois Forêt vous propose une analyse des marchés forestiers mondiaux telle qu'elle a été présentée lors du dernier Comité du Bois des Nations Unies à Genève, les 11, 12, 13 octobre 2010. Cette analyse sera prolongée par une étude plus complète sur le marché des résineux avec les travaux de la 3^{ème} Conférence internationale des Résineux (Zurich, 21 et 22 octobre 2010) et de la 7^{ème} Journée Technique du Résineux du 5 novembre 2010 à La Rochelle).

Ce 1^{er} dossier vous propose une lecture du Comité du bois en deux temps : une analyse actuelle et prospective du marché mondial des produits forestiers avec des coups de projecteur sur les bois résineux, feuillus et les panneaux et le marché des produits certifiés ; et le rapport de marché présenté par le ministère français de l'agriculture.

Remarque méthodologique :

Le périmètre d'analyse des données statistiques collectées dans la revue annuelle de l'UNECE concerne les seuls pays membres de l'UNECE : c'est-à-dire l'Europe, l'Amérique du Nord et la Communauté d'États indépendants. Bien qu'elles soient très intéressantes et significatives sur le plan macro économique, les tendances dégagées ne peuvent donc refléter l'intégralité de ce qui se passe sur l'ensemble des marchés mondiaux. Ce qui n'empêche pas l'UNECE de faire des analyses particulières comme cela a été le cas avec le rapport sur les tendances du marché des bois tropicaux ou encore celui sur l'impact de la Chine sur l'économie forestière mondiale.

Pour information, les pays membres de l'UNECE consomment 1,2 milliard m³ de bois pour les différents usages (construction, énergie, pâte et papiers...). Ce poids économique constitue en soit un élément déterminant dans l'analyse des politiques forestières mondiales.

Le marché mondial des produits forestiers

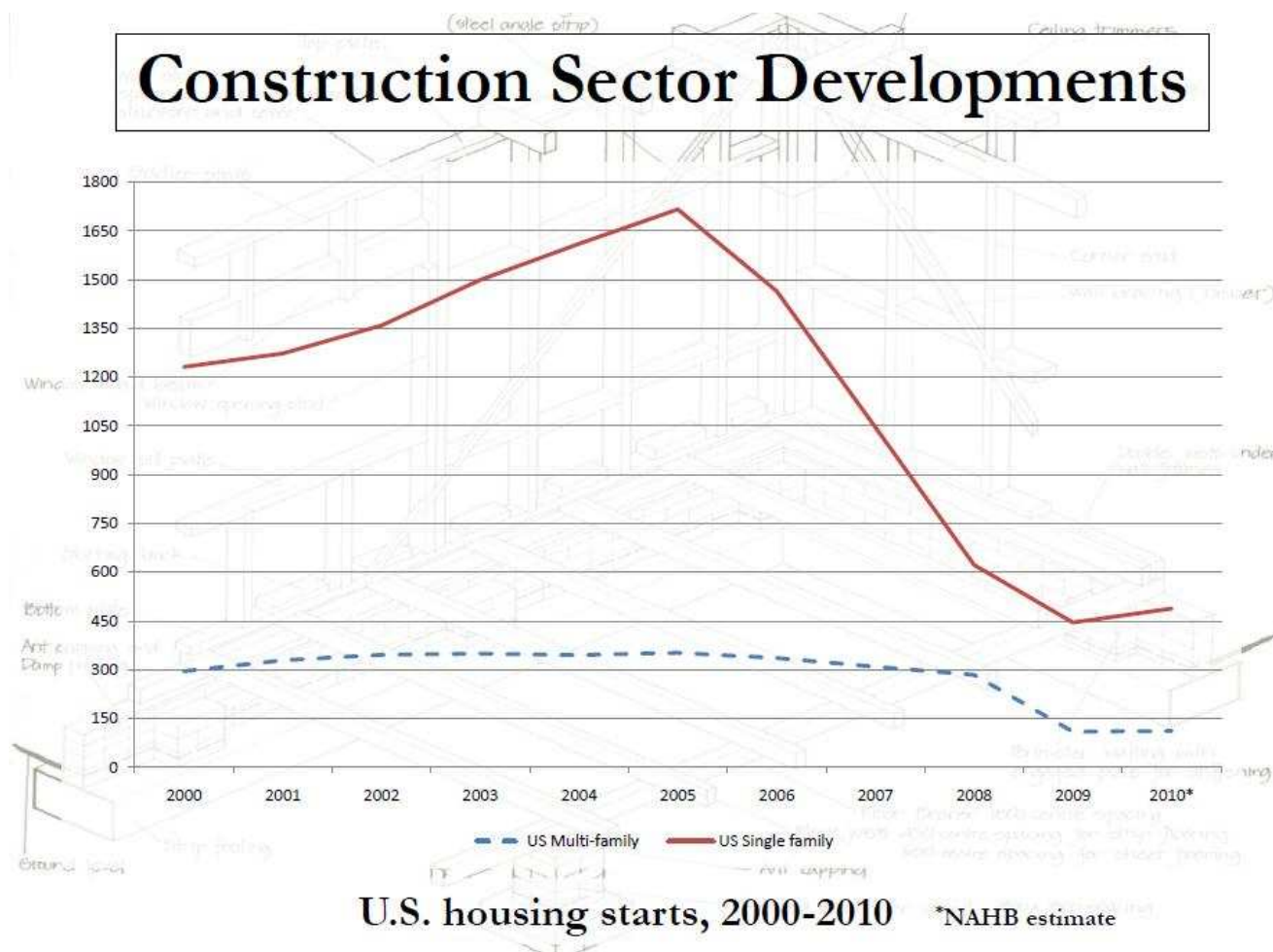
A l'heure où la plupart des économies sont encore confrontées à la crise financière, il est intéressant de voir comment s'est porté le marché mondial des produits forestiers et quels sont les principaux vecteurs de son évolution sur les années à venir.

Un contexte économique toujours difficile

En 2010, l'économie mondiale se relève de la plus grave crise financière depuis la Grande Dépression des années 30 et de la plus profonde récession économique depuis la Seconde Guerre.

- La crise financière était directement liée à celle dans le secteur de la **construction**. Les institutions financières aux États-Unis et en Europe détenaient d'importants volumes d'actifs adossés à des prêts hypothécaires à risque sur le marché des États-Unis dont la valeur s'était effondrée, plongeant ainsi ces deux sous-régions en 2008-2009 dans une profonde crise financière qui n'a pu être contenue qu'avec des aides publiques.

La brutale diminution du nombre de mises en chantier de logements neufs a été le principal facteur d'évolution de la demande. Les trois sous-régions ont été touchées, l'Amérique du Nord enregistrant la chute la plus forte.



Ainsi, aux États-Unis, le nombre de mises en chantier est passé d'environ 2,2 millions en 2005, valeur la plus forte, à moins de 0,5 million en 2009, et il devrait atteindre 0,6 million en 2010 selon les prévisions. Tous les secteurs de l'industrie ont subi le contrecoup, la baisse de la demande entraînant un ajustement des capacités et des fermetures d'usines. La situation s'est en outre aggravée en raison de l'existence de 19 millions de logements vacants. Le taux de vacance actuellement enregistré, soit 13,4 %, est le plus fort que les États-Unis aient connu jusqu'ici. Il faut également prendre en considération un parc supplémentaire de logements «virtuels» (entre 5 et 7 millions selon les estimations), c'est-à-dire de logements susceptibles d'être saisis, mais dont la propriété doit être transférée et qui doivent être mis en vente.

L'économie canadienne s'est en revanche montrée plus résistante et elle est actuellement la plus forte au sein du G-8. En 2010, les mises en chantier au Canada devraient revenir à leur niveau de 2007, soit environ 200 000.

En Europe, la situation est peu encourageante du fait que l'endettement est fort et que plusieurs pays prennent actuellement un ensemble de mesures d'austérité visant à le réduire. Les effets de ces mesures demeurent incertains, et l'on craint qu'elles étouffent un début de reprise. Dans la Confédération des États Indépendants (CEI), la récession a eu moins de conséquences sur la situation relative aux logements.

- Le renversement spectaculaire des marchés des produits forestiers, puis la restructuration des branches d'activité liées aux forêts sont l'une des causes de la transformation structurelle qui s'est produite dans le secteur forestier. Le recours croissant à l'énergie tirée du bois en est une autre. En 2009, la seule exception majeure au ralentissement des marchés a été le bois-énergie, dopé par les politiques publiques en faveur des sources d'énergie renouvelables. Le troisième facteur a été la mondialisation de la production et du commerce des produits forestiers. Enfin, le contrôle international des sources de bois visant à en assurer la légalité et la pérennité touche à la fois les producteurs, les négociants, les utilisateurs et les consommateurs de bois.

- Sur le plan **monétaire**, il y a eu d'importants mouvements des taux de change en 2009-2010: la valeur du dollar des États-Unis a augmenté au pire moment de la crise puis a diminué quand la reprise s'est confirmée, pour se renforcer à nouveau avec la crise de la dette européenne.

L'euro a fortement reculé au début de 2010 lorsque la grave crise de la dette grecque a fait naître des doutes sur d'autres économies de l'UE, mais pour les exportateurs de produits forestiers effectuant leurs opérations en euros cela pouvait être un avantage. Sachant que la devise européenne est en plein redressement aujourd'hui.

Perspectives

Le Comité du bois prévoit une reprise des marchés du bois et des produits à base de papier pour fin 2010 et 2011. C'est en Europe et en Russie que l'embellie est la plus prononcée. En Amérique du Nord, le secteur du logement qui avait commencé à s'effondrer aux États-Unis en 2006, principale cause du renversement de la conjoncture, semble avoir passé le creux de la vague en 2009.

La reprise complète de ces marchés dans la région de la CEE nécessitera une relance des mises en chantier de logements aux États-Unis pour qu'ils retrouvent un niveau plus viable à long terme, avoisinant 1 million d'unités. Du fait des réductions des capacités de transformation, l'accroissement de la demande en 2010 s'est traduit par une hausse générale des prix des bois ronds, des sciages, des panneaux et du papier.

Construction Sector Developments

World and Regional Economies – Forecast

GDP → Slow to moderate recovery

	<u>2010[^]</u>	<u>2011[*]</u>
• CIS	3.9%	4.5%
• EU-31	1.1%	1.8%
• North America	3.2%	2.4%
• World	4.2%	3.5%

Unemployment: Projected to be above trend thru 2014

Current rates:

- CIS: 6.9%
- Europe: 9.6%
- U.S.: 9.6% (U3), 16.7% (U6); Canada: 8.1%

[^] Robert Shelburne, UNECE

^{*} World Bank : <http://web.worldbank.org>

Si une reprise faible à modérée est prévue pour 2010, ce n'est qu'en 2011 que la plupart des pays de la région de l'UNECE retrouveront leurs niveaux de revenus de 2008.

En 2011, le PIB devrait donc augmenter légèrement dans toute la région de la CEE, ce qui devrait se traduire par une reprise de la demande. Cependant, des données récentes indiquent que la reprise économique sera faible et qu'elle ne sera pas uniforme dans la région.

Des politiques publiques d'accompagnement des filières

Les filières forêt bois ont fait l'objet aux quatre coins du monde de mesures de soutien ou d'accompagnement des changements en cours. Le Comité du bois en a recensé un certain nombre dans divers domaines :

- Les États-Unis et le Canada ont mis en œuvre des initiatives pour encourager les achats de logements. La Colombie britannique a engagé l'initiative «Le bois d'abord», tandis que la France a créé le Fonds stratégique bois. L'appel aux propositions «d'éco-innovation» lancé en 2010 par la Commission européenne dans le cadre du programme-cadre pour la compétitivité et l'innovation permet d'identifier des produits de construction et les procédés correspondants qui réduisent la consommation de ressources, l'intensité carbone et la quantité de sous-produits résiduels en tant que domaine prioritaire devant bénéficier d'un financement. Cette initiative apporte aussi un appui à la mise au point de matériaux de construction plus respectueux de l'environnement et de procédés de fabrication novateurs.

- La construction verte bénéficie d'un soutien croissant, sous la forme d'un financement public et d'un appui aux projets et aux initiatives de ce type dans l'Union européenne et aux États-Unis. Faute de définitions ou de normes généralement acceptées, il est difficile de comparer le traitement réservé au bois dans les politiques de construction verte à l'échelle de la région: l'élaboration de normes communes de ce type serait utile au secteur forestier.
 - Les efforts déployés pour lutter contre l'exploitation forestière illégale se poursuivent dans l'ensemble de la région. L'amendement apporté en 2008 à la loi Lacey aux États-Unis prévoit désormais la présentation de documents attestant la légalité des produits du bois complexes. L'Union européenne continue de mettre au point le processus FLEGT et des accords volontaires de partenariat. Au niveau de l'Union européenne, le Conseil a ratifié le 11 octobre 2010 un texte de compromis pour le règlement relatif au système de «diligence raisonnable». Ce règlement fixe un niveau de référence en matière de légalité, sans abaisser les normes des dispositifs volontaires de viabilité écologique. Le texte du règlement prévoit la présentation d'informations vérifiables sur l'origine légale du bois et des produits dérivés. À cet égard, les systèmes de certification pourraient logiquement aider à fournir une partie ou la totalité de ces informations.
 - La responsabilité sociale d'entreprise devrait revêtir une importance croissante dans le secteur forestier, compte tenu du projet final de norme internationale ISO 26000. Les 100 premiers producteurs mondiaux de pâte à papier, de papier et d'emballages intègrent souvent la foresterie durable parmi les activités mentionnées en la matière dans les rapports sur les résultats financiers et le développement durable.
 - C'est aussi sur le terrain de la recherche et développement que l'accent a été mis pour promouvoir le développement de la filière forêt bois dans la plupart des pays.
- Le Comité du bois s'est déclaré en faveur de l'innovation dans les produits à base de bois et de papier et leur fabrication, comme moyen de soutenir le redressement des marchés. L'aptitude du bois à répondre aux besoins actuels et futurs des consommateurs a été démontrée de manière convaincante par les travaux de recherche-développement (R-D) exposés par la Society of Wood Science and Technology, qui a participé aux discussions communes sur les marchés à Genève.
- En Europe, y compris en Russie, la «plate-forme technologique du secteur forestier» s'attache à améliorer, à renforcer et à appuyer les travaux de R-D et les innovations. Son rapport sur l'innovation servira de point de départ à une campagne de promotion en 2011. L'intérêt porté aux matériaux renouvelables ne cesse de croître. La production durable et le caractère recyclable du bois lui permettent de concurrencer les produits de remplacement. Les solutions innovantes offrent à ce secteur des possibilités de rebondir pour surmonter le fléchissement de la conjoncture.

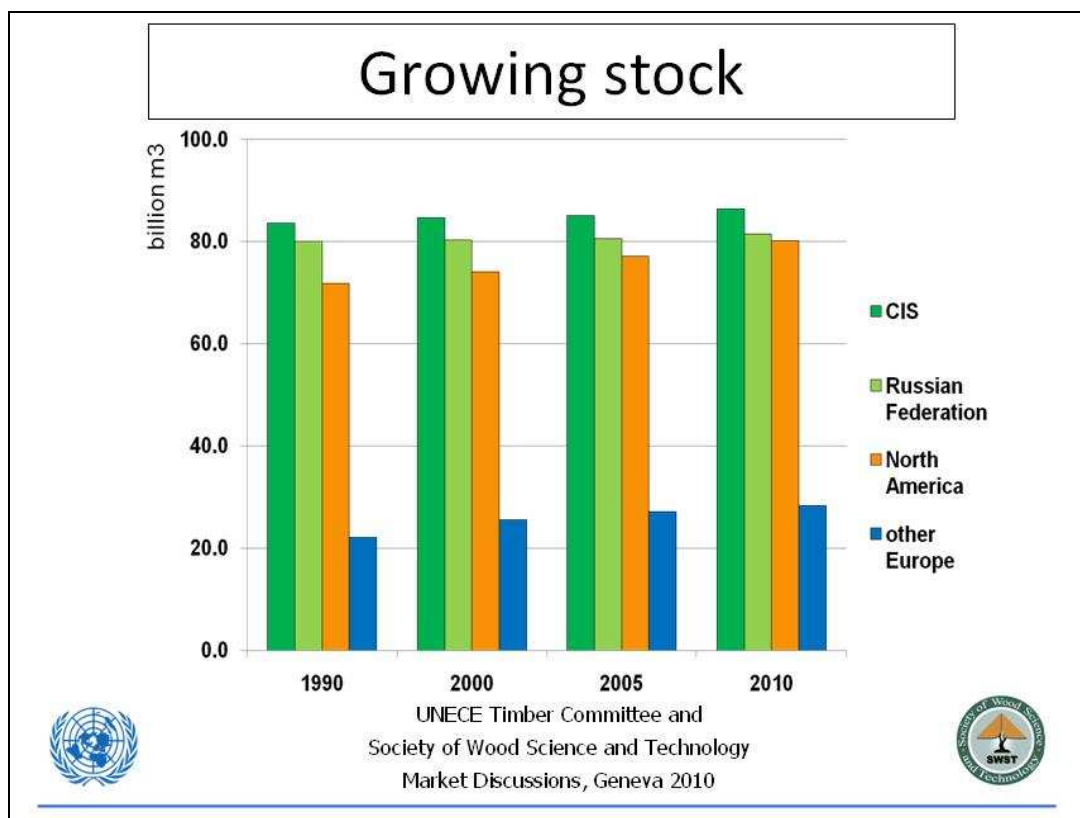
Ressources et prélèvements forestiers

Pour mémoire, les forêts représentent 4 milliards ha soit 31% de la surface du monde ; les pays de l'UNECE représentent 53% de la forêt mondiale, dont 20% pour la Russie et la CEI, 13% pour le Brésil, 8% pour le Canada, 7% pour les USA, 5% la Chine ; les 47% restant concernant l'Europe, l'Afrique.

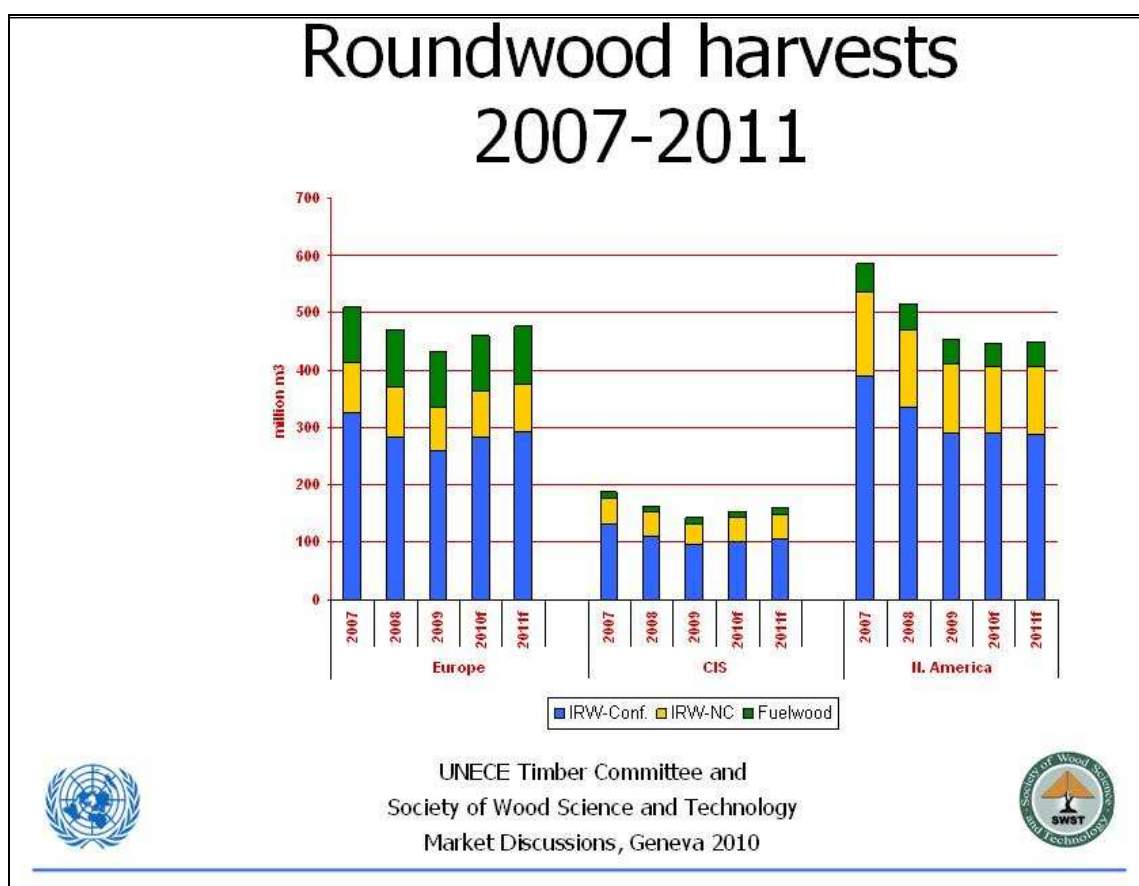
Il est intéressant de noter, concernant le couvert forestier, le ralentissement notable de la déforestation : le rythme de la disparition des forêts est ainsi passé de 16 millions ha/an dans la décennie 1990/2000 à 13 millions entre 2000 et 2010 ; avec pour la dernière année une estimation de 12 millions ha.

Actuellement, la reforestation est évaluée à 7 millions ha, améliorant la balance globale avec un résultat net de disparition forestière de 5 millions ha.

Si l'on considère le potentiel de ressources sur pied, il y a un maintien voire un léger développement des réserves forestières dans toutes les zones de l'UNECE.



L'évolution de la récolte de bois rond marque une inflexion en 2010 qui devrait se prolonger en 2011.



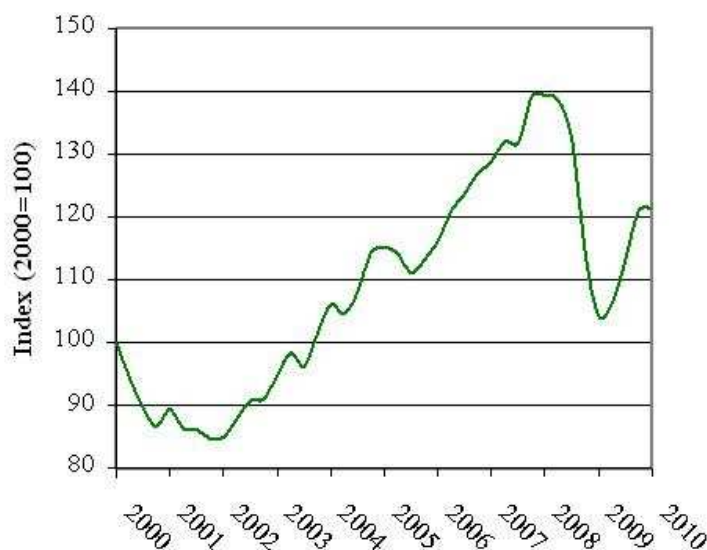
(légendes :lrw : industrial round wound / coniferous et non coniferous)

Les pays de l'UNECE ont consommé en 2009 1,1 milliard m3 de bois ronds, principalement résineux, dont près des 3/4, 800 millions m3 destinés à l'industrie ; ce qui est la proportion la plus basse jamais enregistrée. Ce résultat marque un repli de 300 millions de m3 par rapport à son niveau de 2007 juste avant la crise. Les baisses ont été les plus fortes en Amérique du Nord et dans la sous- région de la CEI. L'un des faits majeurs observés dans toutes les régions de production est la hausse substantielle de la demande de biomasse forestière, y compris les résidus forestiers, les coproduits de sciage et les petites grumes pour la production d'énergie.

Quant à la consommation totale de fibres de bois pour la fabrication de pâte de bois, elle a été en réduction dans tous les pays de l'UNECE du fait de la crise économique. En Europe, cette consommation a été de 136 millions de m3, en baisse de 16 % par rapport à son pic de 2007, essentiellement à cause des marchés du papier atones sur le continent. Dans le même temps, le marché dynamique de la pâte à papier en Chine, a dopé les prix des fibres de bois dans le monde ces douze derniers mois, avec une hausse de plus de 11 % au premier trimestre de 2010 par rapport au premier trimestre de 2009.

Globalement aujourd'hui, compte tenu de la disponibilité des ressources forestières, on observe un renchérissement des bois dans la plupart des pays pour les scieries et les usines de pâte à papier.

Softwood sawlog costs



UNECE Timber Committee and
Society of Wood Science and Technology
Market Discussions, Geneva 2010



Le marché des produits éco certifiés

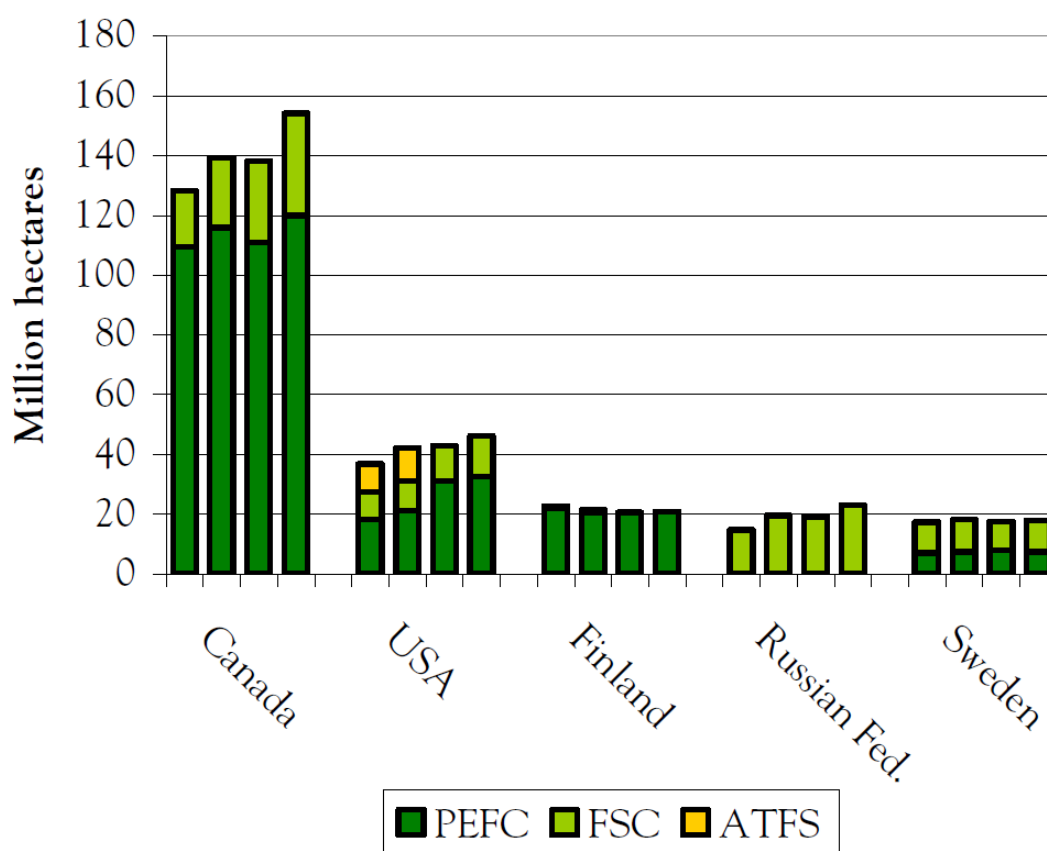
Les surfaces forestières éco certifiées ont augmenté de 8% en 2010 pour atteindre 355 millions ha soit 9% des forêts mondiales. L'essentiel de cette croissance s'est faite en Amérique du Nord et en Russie ; avec aussi une forte poussée dans les pays du Bassin du Congo, avec 5 millions ha.

Les experts estiment que l'offre potentielle de bois ronds en provenance des forêts éco certifiées dans le monde est de 472 millions m³, soit une hausse de 10% par rapport au disponible 2009. Les forêts certifiées sont en mesure de fournir aujourd'hui 26,4% de l'offre de bois ronds industriels ce qui marque une hausse de 24% par rapport à 2009.

En termes de systèmes de certification, le PEFC (Programme for the Endorsement of Forest Certification) reste le premier système en surfaces avec 20 millions ha, devant le FSC (Forest Stewardship Council) avec 129 millions ha pour 1014 certificats de gestion forestière.

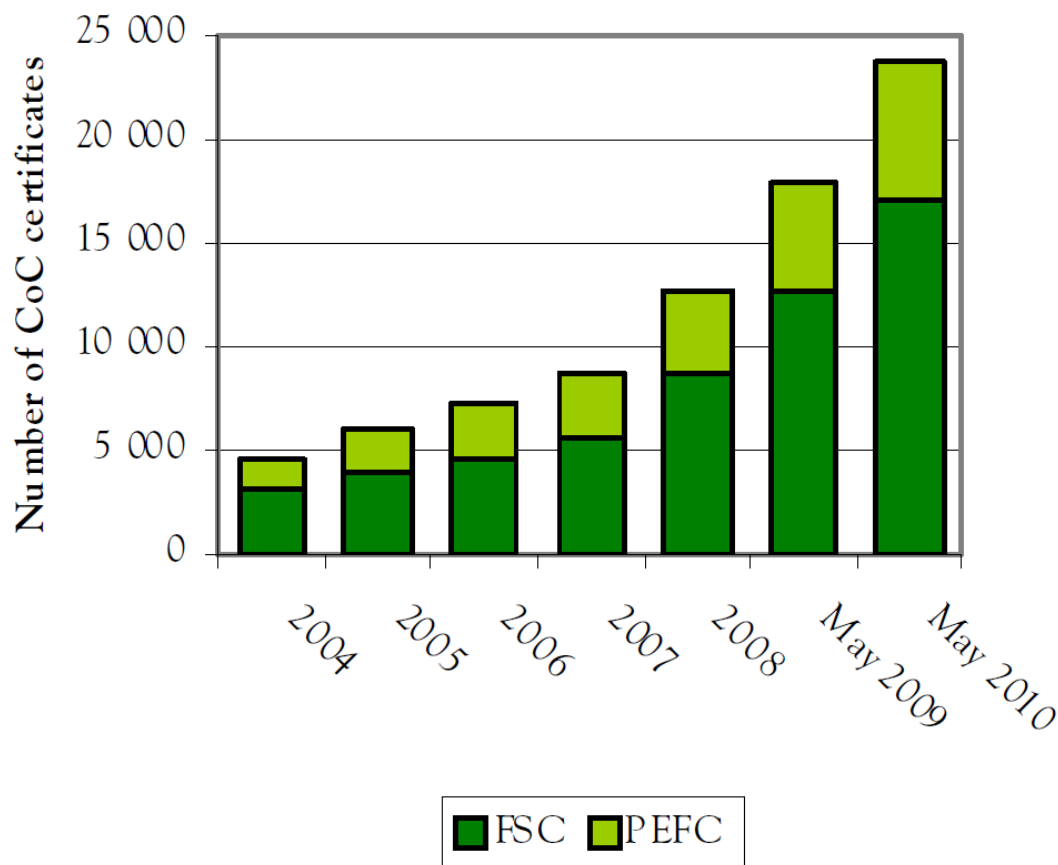
Si en Amérique du Nord, le CSA (Canadian Standards Association) et le SFI (Sustainable Forest Initiative) dominent le marché, le marché européen est partagé entre le PEFC et le FSC : 60 millions ha pour le PEFC (contre 54,4Mha en 2009) et 34,1M ha pour le FSC (30,4 Mha en 2009) dont la hausse provient essentiellement de la re-certification de forêts en Suède et Pologne.

Certified forest area in five countries within the UNECE region, 2007-2010



Il est intéressant de souligner que le développement de chaînes de contrôle se poursuit dans le monde témoignant de l'intérêt croissant du commerce pour la certification malgré la récession.

Chain-of-custody certificates trends worldwide, 2004-2010



Près de 24000 chaînes de contrôle sont opérationnelles en 2010, soit une hausse de 88% par rapport à 2009.

Ce mouvement devrait encore s'intensifier sous la pression de facteurs essentiels comme : la demande croissante des secteurs du papier, de l'impression ou encore de l'emballage ; la mise en place de politiques d'achats responsables dans de plus en plus de pays aussi bien dans le secteur public comme privé ; enfin le développement de réglementations sur l'éco construction.

Il faut espérer que la mise en place de réglementations sur le commerce des produits bois, comme le FLEGT par exemple en Europe, qui privilégie la dimension de légalité des produits ne soit pas un frein au développement des investissements en faveur de l'éco certification.

Le développement du marché du bois énergie

Les travaux du Comité du bois ont mis en exergue la montée en puissance de cette problématique dans tous les pays de l'UNECE.

Il a clairement été mis en avant que l'énergie verte permet de lutter contre les changements climatiques tout en assurant la sécurité énergétique et en soutenant l'économie forestière locale. De nombreux pays ont mis en place des politiques favorisant l'efficacité énergétique et l'approvisionnement en énergie durable à partir de l'utilisation du bois-énergie et la production de granulés.

Ainsi, l'Autriche, grâce à des subventions à l'investissement associées à des mesures fiscales sur les combustibles fossiles, est devenue un grand exportateur de granulés de bois. Sur une production totale de 700 000 t, 40 % sont destinés à l'exportation, surtout vers l'Italie. Il reste toutefois une marge de croissance sachant que le potentiel de production est estimé à près de 1,1 million de m³.

En Suède en 2009, suite aux mesures de taxation du carbone, la biomasse est passée devant le pétrole comme première source d'énergie du pays.

Au Royaume-Uni, l'effort de production d'électricité à partir de la biomasse est le résultat de préoccupations concernant d'éventuels défauts de capacité en raison de la mise hors service des centrales nucléaires et au charbon, et de la disponibilité de tarifs de distribution pour les énergies renouvelables. De plus, les producteurs s'emploient à soigner leur image écologique auprès des consommateurs en utilisant des produits dérivés de la biomasse avec d'autres produits dans les centrales existantes et en construisant des centrales à biomasse.

Dans d'autres pays de l'UNECE, l'utilisation du bois comme source d'énergie et la production de granulés de bois augmentent également.

Dans la Fédération de Russie, les gouvernements fédéraux et régionaux mettent en œuvre des politiques concernant le rendement énergétique et l'approvisionnement en énergies renouvelables.

Les États-Unis sont devenus le premier producteur de granulés de bois après avoir construit un certain nombre d'usines qui figurent parmi les plus grandes au monde.

L'industrie canadienne des granulés de bois, à vocation exportatrice, évolue quant à elle dans le sens d'une utilisation accrue de matières premières non classiques, dans le contexte d'une demande intérieure en hausse.

Cela étant, le développement forcé de ce secteur appelle des réserves car les incitations à l'utilisation de la biomasse dans toute la région de la CEE entraînent des distorsions de marché par rapport au bois comme matière première industrielle. Il est d'ailleurs intéressant de noter que le programme d'aide à la conversion de la biomasse introduit en 2008 aux États-Unis pour promouvoir l'utilisation des déchets de bois pour produire de l'énergie a été suspendu en 2010 en raison de son coût élevé et des craintes qu'il induise des effets de distorsion sur les marchés.

Les marchés du carbone forestier 2009 / 2010

Le marché mondial du carbone a atteint 8,7 milliards de tonnes d'équivalent CO₂ en 2009, soit 80 % de plus qu'en 2008. La crise économique a fait baisser le prix du carbone au point que la valeur des transactions n'a progressé que de 6 %, pour atteindre 144 milliards de dollars en 2009.

Le système communautaire d'échange de quotas d'émissions (SCEQE) est le seul programme important de plafonnement des émissions et d'échange de droits d'émission sur le marché réglementé. Quant aux échanges de quotas européens d'émissions (QEE), ils ont plus que doublé, pour atteindre 6,3 milliards de tonnes d'équivalent CO₂ en 2009.

Le problème pour la filière forêt bois est que le marché du carbone forestier demeure restreint et il est principalement de caractère volontaire.

Sur les marchés volontaires des droits d'émission de carbone, les activités liées à la foresterie concernent aujourd'hui plus de 400 projets dans 40 pays, mais le volume combiné des transactions correspondantes (20,8 millions de tonnes d'équivalent CO₂) est négligeable (moins de 0,005 %) par rapport au marché mondial du carbone.

Le mécanisme pour un développement propre (MDP) a approuvé 17 projets de boisement/reboisement, mais ces derniers n'ont pas encore obtenu les crédits d'émission de carbone.

Sur un plan général, les échanges de carbone se sont repliés après l'impossibilité pour la Conférence des Parties à la convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques de parvenir, à un accord juridiquement contraignant à Copenhague en décembre 2009. La crise financière a aussi pesé sur ce marché.

Comme les échanges de carbone sont la plupart du temps le résultat de décisions politiques, les seizième et dix-septième sessions de la Conférence des Parties (UNFCCC) sont indispensables à une meilleure intégration du carbone forestier dans la recherche d'une solution pour atténuer le changement climatique.

Après le Sommet de Copenhague, certains pays ont décidé de relancer le programme international REDD (Reduced Emissions from Deforestation and forest Degradation) avec l'initiative REDD+. Soutenue financièrement par l'Australie, la France, le Japon, la Norvège, le Royaume Uni et les USA, ce nouveau programme a les capacités pour devenir la plate-forme suprême du carbone forestier. L'élargissement du champ du MDP, la prise en considération du carbone contenu dans les produits du bois cultivés (HWP) et l'institution de nouvelles règles régissant le rôle du carbone dans la gestion forestière sont les principales innovations que les négociateurs et les forestiers devront examiner.

oooooooooooooooooooooooooooooooooooo

Dossier Produits

Le marché des sciages résineux

Les marchés des sciages de résineux ont connu une année difficile en 2009, dans toutes les sous-régions de l'UNECE.

Prise dans son ensemble, la région de la CEE a subi une baisse de la consommation de 13,8 %, à 155,3 millions de m³, mais cette baisse devrait être compensée par une reprise en 2010 (7,5 %) et en 2011 (2,2 %) pour atteindre 170,7 millions de m³.

Dans l'ensemble, la demande comme les prix sont repartis à la hausse dans la seconde partie de 2009 ; le prix des grumes ayant enregistré de fortes hausses. Cette évolution des prix n'a pas empêché de nombreuses scieries d'enregistrer des pertes, ni empêché des fermetures d'usines.

En **Europe**, après le recul de production de près de 6% en 2009, il est prévu que la production atteigne 98,2 millions de m³ en 2010 (+7,9 %) et 100,3 millions de m³ en 2011. La consommation pourrait atteindre 91,2 millions de m³ en 2010 (+9,8 %) et 93,2 millions de m³ en 2011.

CONSOMMATION APPARENTE DE SCIAGES RESINEUX - EUROPE (100m3)				
	2008	2009	2010	2011 (p)
PRODUCTION	98,6	91	98,2	100,3
+ IMPORTATION	40,6	33,9	35,3	36
- EXPORT	49,1	41,9	42,3	43,1
CONSOMMATION APPARENTE	90,1	83	91,2	93,2

Avec une consommation de 15,5 M3, l'Allemagne reste le plus gros marché européen (18,3% du total) pour les sciages résineux devant la France et la Grande Bretagne.

Quant aux exportations à destination de l'Afrique du Nord et du Proche-Orient, elles devraient continuer à progresser régulièrement. En revanche, les exportations à destination des États-Unis d'Amérique ont fléchi et retrouvé leurs niveaux de 1999.

La production de pellets dans de nombreuses scieries européennes a été un facteur de stabilité puisqu'elle les a aidées à traverser cette période difficile. La préoccupation majeure en 2010 reste l'accès à la ressource forestière de plus en plus soumise à diverses sollicitations industrielles et énergétiques.

En **Amérique du Nord**, après avoir atteint des niveaux records en 2005, l'industrie des sciages de résineux a régressé de 45 % entre 2005 et 2009, dont 20 % entre 2008 et 2009. Les taux d'utilisation de la capacité n'ont jamais été aussi bas puisqu'en 2009 ils ont atteint 50 %.

L'année 2010 semble plus prometteuse pour le Canada, dont la production et la consommation devraient progresser respectivement de 16 et 14 %. Aux États-Unis, le marché est rongé par l'incertitude puisqu'on prévoit une diminution de la production de 3,5 % en 2010 et une progression nulle en 2011.

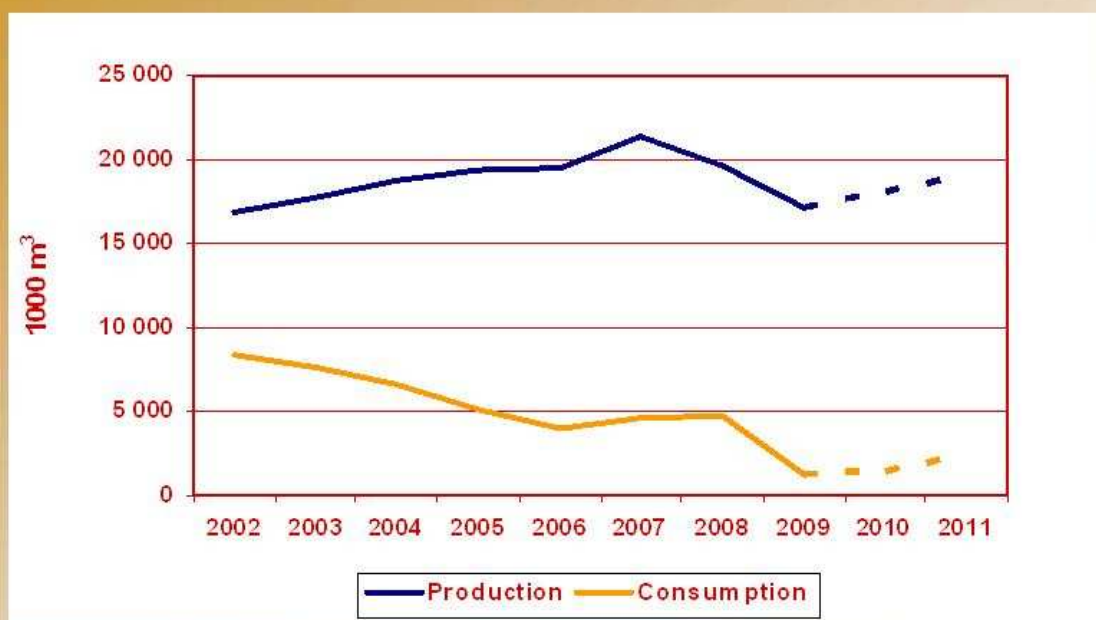
Il semblerait même que la production de sciages de résineux du Canada dépasse celle des États-Unis provisoirement en 2011, puisqu'elle devrait atteindre 40,7 millions de m³ contre 39,1 millions de m³ aux États-Unis d'Amérique. Les scieries du Canada profiteront de la récupération de grandes quantités d'arbres dans les forêts affectées par le dendroctone du pin ponderosa et d'une augmentation des exportations à destination de la Chine.

Globalement, depuis 2009, la consommation en Amérique du Nord a pour la première fois été inférieure à celle de l'Europe.

CONSUMMATION APPARENTE DE SCIAGES RESINEUX - AMERIQUE DU NORD				
	2008	2009	2010	2011
PRODUCTION	89,8	72,3	76,1	79,7
+ IMPORTATION	21,9	15,7	18,7	18,9
- EXPORT	25,2	20,2	23,6	26,8
CONSUMMATION APPARENTE	86,5	67,8	71,2	71,8

En **Russie**, on prévoit une augmentation de la production de sciages de résineux de 5,5 % en 2010 et en 2011 mais les chiffres officiels sous-estiment très nettement la contribution des petits producteurs. Deux facteurs expliquent cette embellie : d'abord, le fort développement de la construction dans le pays ; le programme national pour l'habitat table sur un objectif annuel de 140 millions m² de construction nouvelle pour la période 2012/2015. Ensuite, la production est soutenue par des exportations importantes vers des pays consommateurs au fort développement : c'est notamment le cas de la Chine qui absorbe 24,1% des exportations russes de sciages résineux ; sans parler des exportations de grumes depuis la Sibérie.

CIS – forecasts - 1



Le marché des sciages feuillus

Le marché des sciages de bois feuillus n'a pas échappé à la crise qui a frappé le secteur forêt bois depuis 2008. En 2009, en matière de production, l'ensemble des pays de l'UNECE ont enregistré une baisse de 5,9 %, soit 39,2 millions de m³.

Quant à la consommation de sciages feuillus pour l'ensemble des pays, elle a encore fléchi de 7,2 % en 2009, pour un montant de 38,5 millions de m³, à cause de la baisse de la demande induite par la crise économique et financière.

Les dernières estimations laissent apparaître que la crise se poursuit sur 2010 et qu'après une longue période de déclin, la consommation de sciages de feuillus devrait s'améliorer dans la région de la CEE en 2011.

En **Europe**, la production de sciages feuillus a fléchi de 5,7 %, repassant sous le cap des 13M³, avec un résultat de 12,9 millions de m³ en 2009. L'analyse par pays montre que la hausse notable de 38% de la production en Roumanie (2,2M³) n'a pas compensé les importants reculs en France (-21% à 1,6M³) et en Allemagne (-29% à 1,1M³).

La forte réduction des capacités de production s'est traduite par des fermetures de scieries ; cela étant, il n'y a pas de mouvement de restructuration du secteur qui continue d'être dominé par des petites unités industrielles.

La consommation de sciages feuillus en Europe a diminué de 9,3 % en 2009, du fait du ralentissement de la demande dans les secteurs du meuble et des parquets.

La position dominante du chêne sur le marché européen des parquets et de la menuiserie s'est renforcée durant la récession.

CONSOMMATION APPARENTE DE SCIAGES FEUILLUS - EUROPE				
	2008	2009	2010 (p)	2011 (p)
PRODUCTION *	13,6	12,9	12,4	12,9
+ IMPORTATION	7,2	5	2,9	3,1
- EXPORT	5,8	4,3	3,9	4
CONSOMMATION APPARENTE	15	13,6	11,4	12

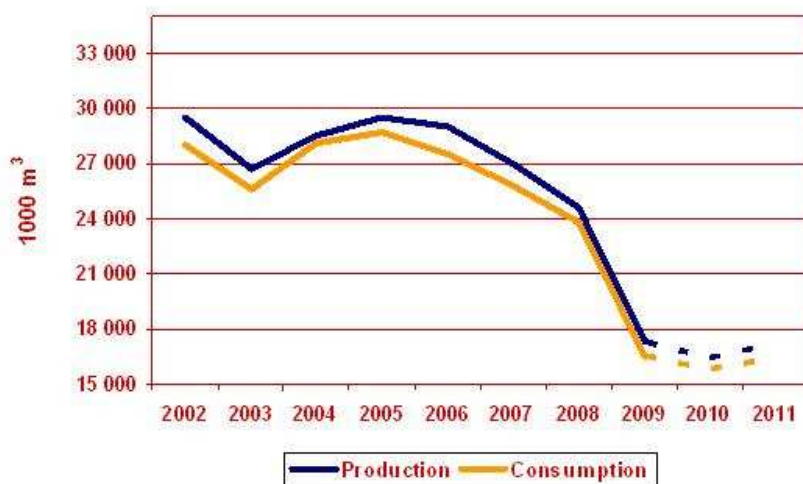
* 29 pays dont la Suisse et la Turquie

Il y a eu des signes timides de redressement de la demande de sciages feuillus en Europe au début de l'année qui ont amené des hausses des prix au début de 2010 ; mais il est trop tôt pour déterminer si cela résultait d'une reconstitution des stocks à court terme ou d'une progression durable de la consommation.

En **Amérique du Nord**, la production de sciages feuillus en Amérique du Nord est en recul depuis une décennie et a chuté entre 2000 et 2009 d'un pic de 31,0 millions à 23,2 millions de m³, faisant craindre que les ressources de feuillus soient aujourd'hui fortement sous-utilisées. Alors que depuis 50 ans, les ressources forestières ont pourtant doublé.

La faible demande enregistrée en Amérique du Nord oblige les producteurs à chercher des marchés à l'extérieur, par exemple en Chine, de sorte que les exportations devraient augmenter fortement en 2011 (12,1 %) pour atteindre 2,4 millions de m³. Les marchés émergents et notamment la Chine jouent un rôle plus critique dans le commerce des sciages feuillus, d'autant plus que la diminution aujourd'hui de l'offre disponible de grumes en Asie de l'Est tend à générer une nouvelle demande de sciages feuillus importés.

North America - 1



UNECE Timber Committee and Society of Wood Science and Technology
Market Discussions, Geneva 2010



Que ce soit en Europe ou en Amérique du Nord, les professionnels escomptent beaucoup des plans de relance sur les constructions vertes qui pourraient jouer un rôle déterminant pour les bois de feuillus répondant aux critères de légalité et de durabilité.

Concernant **les bois tropicaux**, le commerce des bois ronds, des sciages, des feuilles de placage et des contreplaqués a plongé en 2008 et est resté atone en 2009, marquant une reprise en 2010.

La Chine et l'Inde ont dominé les importations de grumes tropicales entre 2007-2009, même si les importations de la Chine ont fléchi et si la croissance indienne s'est ralentie durant cette période; en raison des marchés intérieurs robustes de ces deux pays, la demande de bois ronds tropicaux devrait y rester soutenue. Les importations chinoises de sciages tropicaux ont progressé en 2009, du fait que la demande intérieure a plus que compensé la demande d'exportation déprimée.

En Europe en 2009, avec la détérioration encore plus grande de la situation économique dans la plupart des pays de l'Union européenne et de la consommation, les importations de sciages tropicaux sont tombées à 1,7 million de m³, le plus bas chiffre jamais enregistré par l'Organisation internationale des bois tropicaux.

Comme la récession mondiale a entraîné en 2009 l'arrêt de l'activité de nombreuses installations de transformation du bois, les réglementations applicables aux exportations de grumes ont été assouplies dans bon nombre de pays producteurs africains afin de préserver l'activité économique et les recettes dans des conditions commerciales difficiles.

Dans ce contexte, il faut quand même souligner l'augmentation rapide des superficies de forêts certifiées en Afrique de l'Ouest et dans le bassin du Congo, qui atteignent 5 millions d'hectares en 2010.

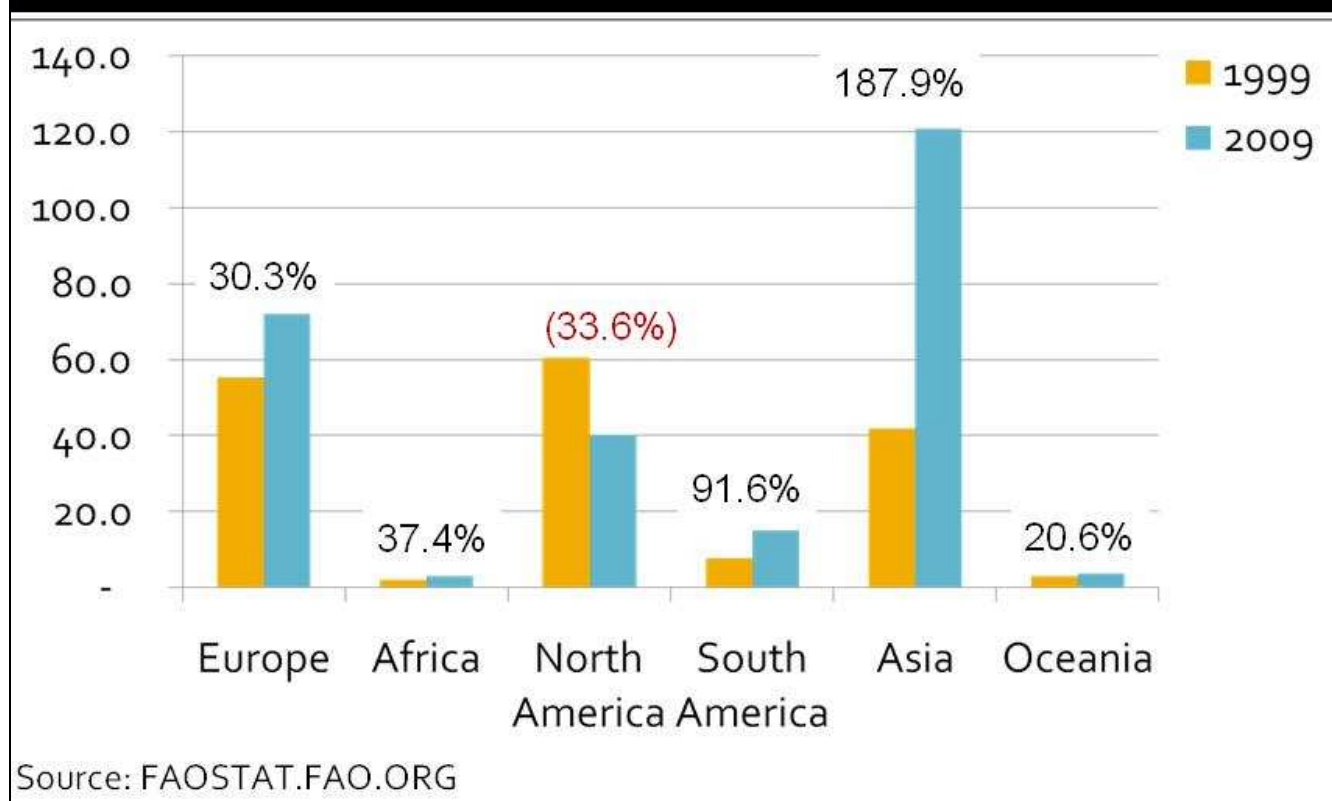
L'interdiction des exportations de grumes introduite en 2010 par le Gabon devrait conduire à un réajustement des sources d'approvisionnement et des prix en 2010 avec d'importantes conséquences sur le secteur des contreplaqués tropicaux en Chine et en France, qui utilisent de gros volumes d'okoumé pour le placage.

Le marché des panneaux

La demande et la production de la plupart des types de panneaux devaient progresser dans l'ensemble de la région en 2011, et les prévisions concernant la consommation sont de 3 % en Amérique du Nord, 9 % en Europe et une augmentation notable en Russie.

Voilà qui contraste avec les chiffres enregistrés dans les trois sous-régions en 2009, année pendant laquelle la consommation en Amérique du Nord avait chuté de 17,9 %, confirmant le déclin déclenché par l'effondrement de l'immobilier. L'Europe avait mieux tiré son épingle du jeu, avec une baisse de seulement 3,2 % à 65 M3 alors que dans la CEI la baisse enregistrée avait atteint 19,2 % (11,7 M3).

Wood-Based Panels Production (Million Cubic Meters)



Aux États-Unis, l'effondrement de la demande (43 M3 en 2009 contre 52 M3 en 2008) a entraîné la fermeture d'usines ou leur mise en sommeil. La capacité de fabrication a été utilisée à 53 % pour les panneaux OSB et à 66% pour le contreplaqué, c'est-à-dire des chiffres qui n'ont jamais été aussi bas depuis vingt-cinq ans. Les subventions du Gouvernement fédéral accordées par le biais du Programme d'aide à la production de biomasse, qui permettaient aux producteurs d'agrocarburants d'acheter à des prix élevés les coproduits de sciage, ont rendu presque intenable une situation déjà difficile. Les pressions exercées par les fabricants de panneaux sur les autorités ont permis de supprimer les subventions accordées aux coproduits de sciage.

Consumption of structural panels in North America, 2005-2010



L'Europe a subi une réduction de l'offre de bois, qui est due en partie à la baisse de la production de sciages et par conséquent des coproduits qui sont la source principale des fibres utilisées dans la fabrication des panneaux, mais aussi à la compétition croissante d'un nouveau secteur, le bois-énergie.

C'est le secteur des contreplaqués qui a été le plus touché par la crise, en raison même de son lien direct avec la construction. La production européenne a ainsi chuté de 18% en 2009 pour atteindre le

3,6 millions m3 puis 3,2 M3 en 2010 ; alors que pour mémoire la production d'OSB, avec ses 13 unités en Europe augmentait de 10% pour atteindre 4,1M3.

Les exportations russes de contreplaqué ont progressé en 2009, malgré la morosité du secteur de la construction en Europe. La demande intérieure de MDF et de panneaux de particules a diminué en raison d'un effondrement de la production de meubles mais cette baisse a été en partie compensée par une augmentation des exportations.

CONSOMMATION APPARENTE DE PANNEAUX DE PARTICULES - EUROPE (100m3)				
	2008	2009	2010 (p)	2011 (p)
PRODUCTION		34 646	36 874	37 645
+ IMPORTATION		10 617	10 670	10 868
- EXPORT		11 062	11 090	11 210
CONSOMMATION APPARENTE		34 201	36 454	37 303

CONSOMMATION APPARENTE DE PANNEAUX CONTREPLAQUES - EUROPE (100m3)				
	2008	2009	2010 (p)	2011 (p)
PRODUCTION		3 201	3 501	3 545
+ IMPORTATION		7 750	7 890	7 980
- EXPORT		2 960	3 200	3 310
CONSOMMATION APPARENTE		7 991	8 191	8 215

La hausse du prix des matières premières, qui préoccupe sérieusement les fabricants, ne s'explique pas seulement par les subventions accordées à la bioénergie. En Europe, tout au moins, plusieurs tempêtes ont provoqué une baisse des prix ces dernières années. Les prix sont progressivement revenus à ce qu'ils étaient avant les tempêtes en question, au fur et à mesure que le marché a absorbé ce surplus de bois. La reprise de la demande de panneaux à base de bois s'est accompagnée d'une modeste augmentation de leurs prix, apportant dans un premier temps un certain soulagement aux fabricants qui se retrouvent à nouveau confrontés à des problèmes d'approvisionnement en matière première.

Le marché des produits à valeur ajoutée

Le secteur de l'ameublement reste un bon baromètre de l'évolution du commerce international des produits à valeur ajoutée. La revue annuelle de l'UNECE précise que les fabricants de meubles se préparent pour un marché meilleur en 2011-2012 en essayant de passer de l'inflation débridée des coûts de ces dernières années à des économies de coûts, grâce au déplacement de leur production et à la reconfiguration des lignes de produits et des installations de fabrication.

Le commerce de meubles des cinq premiers importateurs s'est replié de 20 % en valeur, à 6,7 milliards de dollars, en 2009; l'attention des marchés se porte maintenant sur l'évolution de la situation aux États-Unis, le principal marché en termes de taille et d'ouverture aux importations, et en 2010 des premiers signes positifs apparaissent à cet égard. Sachant que ce marché va être impacté directement par l'entrée en vigueur aux États-Unis du Lacey Act qui imposera des garanties de légalité sur tous les produits bois mis sur le marché US.

Cela étant, les droits d'importation appliqués par les États-Unis aux meubles en bois pour chambre à coucher en provenance de Chine resteront selon toute probabilité imposés pendant cinq ans encore; les importateurs et les détaillants contestent l'efficacité de ces droits, dont le réexamen a été engagé.

En Europe en 2009, les importations de meubles ont lourdement chuté : au Royaume-Uni de 26,2 % – leur deuxième année consécutive de repli – , en Allemagne de 8,5 %, et les importations françaises de 15,9 %.

Les fortes baisses sur les marchés des bois profilés se sont poursuivies en 2009, avec un repli global de 20 %: les importations de la France et du Royaume-Uni ont chuté de 30 %, celles des États-Unis de 25 %, et celles de l'Allemagne de 20 %.

Les importations de moulage et d'ouvrage de menuiserie et de charpente pour la construction ont continué à diminuer, mais il n'est pas exclu qu'elles rebondissent rapidement si l'activité de construction de logements redémarre.

Les importations de bois profilés aux États-Unis en 2009 ont plongé de 61 % par rapport à 2006, l'année record; comme cette baisse est supérieure à la valeur totale des importations des cinq autres grands importateurs, elle a des répercussions négatives considérables dans les pays producteurs qui sont tributaires du marché des États-Unis.

oooooooooooooooooooooooooooooooo

Rapport de marché de la France

COMITÉ DU BOIS

CEE/NU

Commission économique pour l'Europe des Nations unies

68^{ème} SESSION

LE MARCHÉ DU BOIS EN FRANCE SITUATION ACTUELLE ET PERSPECTIVES À COURT TERME

Septembre 2010

Direction générale des politiques agricole, agroalimentaire et des territoires
Service de la forêt, de la ruralité et du cheval
Sous-direction de la forêt et du bois
Bureau du Développement Economique

SOMMAIRE

1. Tendances économiques générales et contexte politique	22
2. Politiques publiques et initiatives privées en matières de produits forestiers	23
3. Moteurs des marchés des produits forestiers	25
4. Evolution des marchés des produits forestiers	25
A. Matière première bois	25
B. Bois énergie et politiques de promotion	29
C. Produits forestiers certifiés	31
D. Produits transformés dérivés du bois et produits à valeur-ajoutée	32
E. Sciages résineux	33
F. Sciages feuillus	35
G. Panneaux dérivés du bois	36
H. Pâte à papier et papiers cartons	37
I. Marché du carbone dans le secteur forestier	39
5. Tableaux	40
Balance commerciale globale de la filière bois	40

Ce rapport intègre des données du Service de la statistique et de la prospective du ministère chargé de l'agriculture et de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME), ainsi que des informations fournies par divers organismes de la filière forêt-bois : la Confédération française de l'industrie des papiers, cartons et celluloses (COPACEL), la Fédération nationale du bois (FNB), Forestiers Privés de France, Le Commerce du bois (LCB), l'Office national des forêts (ONF), PEFC France, l'Union de la coopération forestière française (UCFF), l'Union des fabricants de contreplaqués (UFC), l'Union des Industries du Bois (UIB), l'Union des industries des panneaux de process (UIPP).

Contact : michel.hubert@agriculture.gouv.fr

NOTE DE CONJONCTURE INSEE - JUIN 2010 : AU MILIEU DU GUE

Au premier trimestre 2010, la croissance en Europe et en France a été décevante, en lien avec une demande interne atone. Ces résultats contrastent avec le dynamisme observé aux États-Unis et au Japon : les premiers restent portés par des mesures de relance toujours massives, le second bénéficie de sa proximité avec l'Asie émergente.

Pour le deuxième trimestre, les enquêtes auprès des chefs d'entreprises laissent prévoir un fort rebond de la production, notamment manufacturière, dans la zone euro. L'activité serait soutenue par le dynamisme du commerce mondial, qui perdure. La dépréciation de l'euro commencerait en outre à faire sentir ses effets positifs. Le rebond serait vif en Allemagne, où les perspectives des industriels sont très favorables selon les enquêtes. La France bénéficierait également de ce contexte plus porteur : la croissance du PIB atteindrait 0,5 % au deuxième trimestre, après 0,1 % au premier.

La fin de l'année s'annonce cependant sous des auspices moins favorables. Le dynamisme des économies émergentes devrait se tempérer quelque peu, notamment en Chine, et, dans de nombreux pays, la croissance commencerait à subir les effets négatifs des déséquilibres de finances publiques. Aux États-Unis les conditions budgétaires vont ainsi devenir progressivement plus restrictives. Dans certains pays européens également, de premières mesures de redressement entrent en application dès l'été. Enfin, le regain de tensions observé en Europe sur les marchés de dette souveraine et les marchés interbancaires pourrait contrarier l'assouplissement en cours des conditions de financement des ménages et des entreprises. Au total, la croissance fléchirait quelque peu au second semestre dans les économies avancées.

En France, l'activité progresserait au rythme de 0,4% au troisième comme au quatrième trimestre. Le dynamisme actuel des exportations se propagerait peu à peu à la demande intérieure. Il entraînerait ainsi dans son sillage l'investissement productif des entreprises, et la situation du marché du travail commencerait à s'améliorer quelque peu dans les secteurs marchands. Cependant le taux de chômage resterait stable tout au long de l'année.

Le pouvoir d'achat des ménages ne bénéficierait que progressivement de cette amélioration, l'accélération des revenus d'activité se trouvant en effet modérée par un regain d'inflation. Au total, la consommation retrouverait une croissance modeste, une fois absorbé le contrecoup de la prime à la casse. Le taux d'épargne augmenterait alors légèrement, reflet d'une certaine prudence des ménages. Plus encore qu'à l'accoutumée, notre scénario est affecté par de nombreux aléas. Si les tensions observées actuellement sur les marchés financiers venaient à s'amplifier brutalement, alors le scénario de reprise décrit dans cette note pourrait être remis en cause. Il en irait de même si les ménages procédaient à une forte augmentation de leur épargne de précaution, en vue de faire face à de futures mesures de redressement des finances publiques. À l'inverse, une poursuite de la dépréciation de l'euro viendrait renforcer la croissance européenne et française.

Le climat des affaires, bien que toujours dégradé, a commencé à s'améliorer. Cette amélioration est notamment imputable à la détente sur les marchés financiers ainsi qu'aux plans de relance mis en œuvre dans les économies avancées comme dans les principaux pays émergents. En ligne avec l'évolution du commerce mondial, la baisse de la demande étrangère adressée à la France commencerait à s'atténuer après la contraction brutale enregistrée au tournant de l'année 2009. Les exportations françaises suivraient une trajectoire similaire : après avoir baissé de 6,0 % au premier trimestre, elles se replieraient de 3,8 %, 1,8 % puis 0,8 % au cours des trois trimestres suivants. Au total, les exportations reculeraient de 13,5 % en 2009.

La production manufacturière française a de nouveau reculé au premier trimestre 2009 : -7,0 % après -7,8 % au quatrième trimestre 2008. Au premier trimestre, l'activité s'est également repliée dans les services marchands et dans la construction. D'ici fin 2009, le repli s'atténuerait. En effet, la consommation des ménages résisterait, les perspectives d'activité s'annoncent moins dégradées dans les services, et le plan de relance pour la construction porterait ses fruits. Sur l'année, le pouvoir d'achat des ménages croîtrait un peu plus en 2009 (+1,1 %) qu'en 2008 (+0,6 %) du fait essentiellement du reflux de l'inflation.

La récession actuelle a des caractéristiques inédites dans l'histoire économique récente, ce qui rend la prévision plus incertaine qu'à l'accoutumée. Ainsi, le retour de la croissance pourrait être plus précoce et plus marqué qu'attendu, si se mettait en route une dynamique auto-entretenu : les premiers signes de rebond peuvent s'accompagner d'un retour de la confiance qui à son tour incite les agents à engager de nouvelles dépenses. À l'inverse, nous traversons simultanément une crise financière et une récession mondiale. Dans les deux cas, les précédents historiques montrent que les sorties de crise financière comme les sorties de récession mondiale sont en général plus lentes que les autres sorties de récession.

2. POLITIQUES PUBLIQUES ET INITIATIVES PRIVÉES EN MATIÈRE DE PRODUITS FORESTIERS

Afin de répondre à ses engagements européens et aux besoins en énergie et matériau écologique que constitue le bois, la France s'est donnée pour objectif de récolter 21 millions de m³ supplémentaires à l'horizon 2020. Le 19 mai 2009, à Urmatt, le Président de la République a annoncé un plan de développement de la filière destiné à fédérer l'ensemble des acteurs de cette filière, les collectivités locales et l'Etat autour de cet objectif commun de mobilisation accrue de la ressource forestière tout en préservant mieux la biodiversité et sa capacité à s'adapter au changement climatique.

Ce plan s'organise autour de trois axes : la création de nouveaux débouchés pour le bois, la structuration de la filière et une mobilisation accrue de la ressource. Il s'est appuyé sur les propositions la mission confiée par Monsieur Nicolas Sarkozy à l'ancien Ministre de l'agriculture Jean PUECH, afin d'élaborer un ambitieux plan d'action en faveur de la filière forêt-bois française. Ce rapport s'est lui-même inscrit dans les suites des Assises de la forêt et du Grenelle de l'environnement.

Développer l'usage du bois dans la construction et pour l'énergie

Le Gouvernement encourage le développement de débouchés porteurs, dans les domaines de la construction et de l'énergie, qui constituent un levier important pour sortir de la crise économique.

Dans le secteur de la construction, deux mesures réglementaires ont été prises :

- la multiplication par 10 du seuil minimum d'incorporation du bois dans les constructions neuves (décret du 15 mars dernier) ;
- l'exemption de permis de construire pour les travaux d'isolation extérieure (décret du 16 octobre 2009) ; les bardages en bois sont ainsi désormais soumis à une simple déclaration préalable.

Dans le secteur de l'énergie, le Gouvernement a revalorisé le tarif d'achat de l'électricité produite à partir de bois.

Renforcer la structuration de la filière forêt-bois

Afin de faire émerger un tissu d'industries de taille suffisante, le fonds bois a été créé le 25 septembre 2009. Alimenté par les partenaires financiers fondateurs (Groupe Eiffage, Crédit Agricole, ONF et le Fonds d'investissement stratégique), il est doté de 20 M€. En 8 mois, ce fonds a réalisé ses trois premiers investissements pour un montant global de 4,2 M€ dans les secteurs prioritaires des scieries, des produits pour la construction bois et le bois énergie.

Le soutien au développement de la filière forêt-bois se poursuit en respectant la hiérarchisation de l'utilisation de la biomasse issue du Grenelle de l'environnement (alimentaire, matériau, énergie). En outre, les investissements d'innovation de la filière forêt-bois pourront prendre toute leur place dans le cadre des appels d'offres et des autres dispositifs financés par les dépenses d'avenir et les appels d'offres de l'Agence nationale pour la recherche.

Mobiliser la ressource et renforcer la gestion des risques

Gestionnaire des forêts publiques et responsable de la mise en marché d'environ 40% des bois, l'Office national des forêts s'est profondément réformé ces dernières années pour renforcer son rôle structurant pour la filière bois, en particulier par le développement des contrats d'approvisionnement avec les industriels.

L'effort de mobilisation doit également concerner les forêts privées qui représentent les ¾ des forêts et sont détenues par 3,5 millions de propriétaires. Afin de lutter contre leur sous-exploitation, les soutiens publics seront conditionnés à l'exploitation effective de la forêt. Par décret en date du 19 mai 2010, l'octroi de certaines exonérations est désormais subordonné à la production d'un bilan décennal de gestion durable.

La loi de modernisation de l'agriculture et de la pêche vise à rendre plus dynamique la gestion en forêt privée et à dépasser le handicap de son morcellement. Ainsi, les propriétaires forestiers de moins de 25 ha bénéficieront d'une offre élargie de services qui ouvrira droit à réduction d'impôt. Les actions territoriales de développement forestier seront ciblées sur les massifs sous-exploités grâce à des plans pluriannuels régionaux de développement forestier. Afin d'améliorer la structuration du foncier forestier, les cessions amiables de petites parcelles forestières seront facilitées.

Enfin, pour répondre à une demande forte des sylviculteurs, un dispositif assurantiel a été inscrit dans la loi. Il repose, d'une part, sur un compte d'auto-assurance, dont les sommes peuvent être employées pour faire face aux conséquences des aléas ou pour les prévenir et d'autre part, sur une incitation fiscale (réduction d'impôt) à la souscription d'une assurance privée.

3 MOTEURS DES MARCHÉS DES PRODUITS FORESTIERS

Le principal moteur des marchés des produits forestiers est bien évidemment la demande en produits de construction, biens de consommations ou combustibles dérivés du bois, avec des tendances de fond (recours aux matériaux renouvelable, des particularités culturelles (modèle architectural traditionnel) ou encore des effets de mode (aspect esthétique des bois). Dans l'analyse de cette demande, il ne faut pas sous-estimer une part d'affectif chez le consommateur qui appréhende mal le lien entre le produit bois (écomatériau, source d'énergie renouvelable...) qui jouit d'une image plutôt positive et la forêt ou l'arbre dont il est issu, dont le prélèvement est à tort souvent associé aux images de déforestation.

Cette demande, déjà amplement influencée par les facteurs précités, est très largement soumise d'une part aux aléas économiques, dont dépendent très étroitement les secteurs de l'emballage et de la construction et d'autre part aux aléas liés aux phénomènes météorologiques ou sanitaires que peuvent subir les forêts (tempêtes, incendies). En France comme ailleurs, la crise économique a touché tous les secteurs de la filière forêt bois en 2008 et 2009 ; la tempête Klaus qui a sévi dans le Sud-Ouest le 24 janvier 2009 est venue la fragiliser un peu plus.

Le moteur de la demande peut être soutenu par des politiques publiques. C'est le cas en France avec le Grenelle de l'environnement, grand forum environnemental lancé fin 2007 à 5 collègues (Etat, Collectivités, Salariés, Employeurs, ONG), a permis de dessiner les grands axes de la politique gouvernement française, qui se sont traduit en deux lois et de nombreux textes d'application. Certaines dispositions ont été mises en place directement en direction du bois construction et du bois énergie (cf. 2.). D'autres comme le développement des bâtiments basse consommation leur profite indirectement.

Ces politiques en faveur du bois ne sont pas légitimes sans une attention particulière portée à son origine légale et durable. C'est le rôle du dispositif encadrant les politiques d'achats publics que l'Etat français a mis en place depuis 2005 et qui est en cours d'évolution pour prendre en compte les avancées réglementaires (plan d'action de l'UE « FLEGT ») et celles apportées par les entreprises et les producteurs forestiers (certification, chartes d'achats responsables etc).

4. ÉVOLUTION DES MARCHÉS DES PRODUITS FORESTIERS

A – MATIÈRE PREMIÈRE BOIS (BOIS RONDS, Y COMPRIS LES GRUMES DE SCIAGE ET LE BOIS DE TRITURATION)

A.1. LA RÉCOLTE FRANÇAISE

Les résultats provisoires indiquent que le volume récolté en 2009 (38,0 Mm3) a augmenté de 7 % par rapport à 2008 (35,5 Mm3). Cette augmentation de la récolte, très faible compte tenu des 13,2 Mm3 de chablis récoltés de la tempête Klaus, traduit en fait le niveau encore plus bas qu'en 2008 de la demande sur l'ensemble des marchés hormis celui du bois énergie.

Les volumes commercialisés en 2009 se répartissent comme suit :

- ✓ 5,1 Mm3 de bois d'œuvre feuillus (6,1 Mm3 en 2008)
- ✓ 17,1 Mm3 de bois d'œuvre résineux (15,0 Mm3 en 2008)
- ✓ 12,1 Mm3 de bois de trituration et d'industrie (11,4 Mm3 en 2008)
- ✓ 3,7 Mm3 de bois de feu (3,0 Mm3 en 2008)

Il faut rajouter à cette récolte commercialisée la part de bois prélevé en forêt pour l'autoconsommation, essentiellement pour le bois de chauffage. Cette part représente un volume estimé à environ 23 Mm3.

La commercialisation des bois par les coopératives forestières

Les 3,5 millions de propriétaires forestiers privés ont commercialisé 25,6 Mm3 en 2009 (21,4 Mm3 en 2008) soit 67% de la récolte totale.

La coopération forestière regroupe aujourd'hui environ 100.000 producteurs forestiers, avec une surface forestière confiée en adhésion de presque 2 millions d'hectares. Les surfaces d'adhésion ont progressé de 65.000 hectares en 2009. La coopération forestière a quasiment atteint le seuil des 6 Mm3 de bois commercialisés, avec un total de 5, 97 Mm3, en progression de près de 1 Mm3 par rapport à 2008.

Cette augmentation est imputable aux volumes issus des régions sinistrées par la tempête Klaus d'Aquitaine et de Midi Pyrénées, qui à elles deux totalisent près de 1,2 Mm3 d'augmentation, en lien avec l'exploitation des chablis et les très importantes opérations de stockage mises en œuvre par les coopératives de ces régions.

La part des volumes exploités et vendus sous contrats d'approvisionnement a continué de croître fortement, pour atteindre en 2009 la valeur de 94% (contre 91 % en 2008, et 88 % en 2007). Les volumes commercialisés correspondent pour 72 % à des bois résineux, 19 % à des bois feuillus et 7 % à des bois de peupliers.

Cette répartition caractérise bien les difficultés des marchés du bois, au-delà de l'effet tempête. On constate en effet dès la fin de 2009, une faible reprise de la demande en bois résineux, notamment de type canter, alors que la crise s'accroît encore dans les bois feuillus, et que la forte chute de la demande en peuplier se poursuit. L'offre de résineux de la coopération s'est donc portée à 4,3 Mm3, en progression de 30 %, alors que dans le même temps les volumes de bois feuillus ont chuté de 12 % à 1,13 Mm3.

Les volumes livrés à l'industrie de la trituration se sont élevés à près de 1,9 millions de tonnes, en progression de 24 %. Une partie de ces volumes, situés en zone sinistrée ont été stockés. Pour ce secteur industriel, la coopération forestière représente une part très significative (32 %) des approvisionnements (en progression constante depuis plusieurs années).

Les volumes vendus en bois de chauffage continuent leur progression avec plus de 605.000 stères de bûches vendus en 2009 (+ 35 %), contre 448.000 en 2008, et environ 410.000 en 2007. Il s'agit des conséquences de l'engouement des marchés de bois d'agrément et de compléments de chauffage (marché des inserts et des poêles), mais aussi à la progression de l'organisation de la coopération forestière sur ce marché, en lutte contre l'économie « grise » encore dominante dans ce secteur.

Toujours très investie également dans le secteur des énergies renouvelables et suivant attentivement le développement du marché des plaquettes forestières, la coopération reste leader de cette production avec 135.000 tonnes de plaquettes commercialisées.

L'investissement de la coopération forestière est resté très fort en 2009 également sur les questions de gestion durable de la forêt. Au 31/12/2009, le nombre de propriétaires adhérents de coopérative et adhérents de PEFC est de 28.350 soit 60 % des producteurs engagés dans PEFC. Le volume de bois certifié représente en 2009 73 % du volume commercialisé par les coopératives.

En matière de Chiffre d'affaires, on constate une baisse moyenne de 15 %, malgré l'augmentation de volume de bois commercialisés. Là encore, la situation est très contrastée, avec des baisses beaucoup plus marquées (-25 à -35 %) dans les régions non sinistrées.

Cette chute de chiffre d'affaires, conjuguée à la forte érosion des marges a conduit plusieurs coopératives à engager des plans sociaux.

La récolte en forêts publiques

Les volumes de bois mobilisés (vendus ou délivrés) en 2009 dans les forêts publiques se sont élevés à 12,1 Mm³ (12,5 Mm³ en équivalent bois sur pied, EBSP). 5,1 Mm³ proviennent des forêts domaniales et 6.9 Mm³ des forêts des collectivités (y compris 1,3 Mm³ délivrés au titre de l'affouage).

Alors que l'offre de bois était stable, ces volumes mobilisés sont en baisse de 4% par rapport à 2008, et représentent la plus faible valeur annuelle depuis 1982,. Cela résulte de la baisse de la demande constatée sur tous les produits à l'exception du bois-énergie au cours du 1^{er} semestre, puis de la quasi-absence de demande sur les bois d'œuvre feuillus de qualité, notamment le chêne à merrain, au 2nd semestre. L'analyse par essence révèle une baisse des volumes mobilisés plus forte pour le chêne (-14%) et les résineux rouges (-9%) que pour les résineux blancs (-4%), le hêtre se maintenant au niveau bas de 2008. Pour les résineux rouges, on constate une baisse des volumes en dépit de la commercialisation de chablis de pin maritime suite à la tempête Klaus du 24 janvier 2009 : cela s'explique par la politique de stockage sous eau de ces chablis, pour 340.000 m³, et par la décision prise par l'ONF de gel de toutes les coupes prévues de pin maritime et de pin sylvestre dans le quart sud-ouest de la France, pour 500.000 m³ par an.

Les volumes vendus baissent de 4% et ceux délivrés en affouage¹ de 5%.

Toutes forêts publiques confondues, 76% des volumes ont été vendus « sur pied » (57% en bloc et 19% à la mesure) et 24% ont été façonnés et vendus bord de route. Les ventes de gré à gré, ont représenté 48% du volume mobilisé, les ventes publiques 41% et les délivrances 11%. Les ventes de gré à gré ont augmenté de 18% en 2009, en raison du développement des contrats d'approvisionnement ainsi qu'à la revente des lots invendus en vente publique.

Les volumes vendus en contrats d'approvisionnement augmentent à 2,15 Mm³ EBSP, et représentent 19% du total vendu.

¹ Droit de prendre dans une forêt la quantité de bois nécessaire pour se chauffer, ou répartition, entre les habitants d'une commune, du bois dont ils ont la propriété en commun.

Les prix du bois

En 2009, le prix moyen apparent des bois des forêts publiques est de 30,4 €/m³ (contre 39,7 €/m³ en 2008). Cette forte baisse (-23%) s'explique par la mévente du chêne de qualité, surtout pour le merrain, et par la mauvaise conjoncture générale, surtout au 1^{er} semestre.

Comme pour le prix moyen apparent, l'évolution des cours et les prix des principales essences font référence aux résultats de l'ensemble de l'année.

Le chêne s'est mal tenu : son prix baisse de 32% en raison de la quasi-absence de demande en merrain. Tonneliers et merrandiers avaient acheté de nombreuses coupes en 2008, alors que leurs débouchés s'étaient réduits de 20% : ils ont donc résorbé ce décalage en 2009 et achètent à nouveau début 2010. Par ailleurs, la demande en bois de qualité secondaire destinés au parquet et à la traverse a également fortement régressé.

Le hêtre est toujours peu demandé : son prix baisse de 14% en lien avec une mévente structurelle croissante des sciages. Les pertes de débouchés concernent l'ébénisterie (tables, chaises, plateaux, seul l'escalier résiste), la menuiserie (portes) et l'emballage. Seule l'exportation vers l'Afrique du Nord et l'Asie progresse sur la base de prix bas (1/3 de ceux de 1999).

Les résineux blancs restent demandés : La demande a redémarré au second semestre, suite à la nécessité de reconstituer des stocks. Elle n'est pas tirée par le nombre de logements mis en construction, qui a baissé de 17% en France et qui reste très bas aux Etats-Unis (à 30% de sa valeur maximale de 2004). Néanmoins, la construction bois se développe en France et elle utilise principalement les résineux blancs.

Situation contrastée pour les résineux rouges : les tendances sont les mêmes que pour les résineux blancs, uniquement en qualité charpente. Pour les qualités inférieures destinées à l'emballage ou à la trituration, les prix ont été affectés par la faiblesse de ces marchés début 2009, puis par l'importance des chablis de pin maritime de la tempête Klaus.

Les perspectives pour 2010 et 2011

Les ventes de bois du 1^{er} semestre 2010 montrent un redressement de la demande pour la plupart des produits, et en particulier pour les résineux blancs très utilisés en construction, les bois à palette et le bois d'industrie. La demande en chêne à merrain réapparaît, alors que celle de hêtre de qualité reste morose et de plus en plus liée aux exportations. Dans ce contexte, les prix moyens des produits se redressent, à l'exception du hêtre de qualité (prix stable).

A.2. LES ECHANGES DE BOIS RONDS EN 2009

Après la forte dégradation de 2007, le solde des échanges de bois ronds, redevenu positif en 2008, poursuit sa progression et atteint 65 M€ sur l'année 2009.

Les importations de bois ronds tropicaux continuent de s'effondrer. Elles se contractent à 46 M€ contre 115 l'année précédente et 131 en 2007.

Les exportations de feuillus tempérés sont frappées de plein fouet par la crise économique (- 39 % sur les douze derniers mois). Les grumes de chêne, emblématiques de la forêt française, sont particulièrement affectées (- 46 %). Toutes les destinations sont touchées, y compris la Chine (- 37 %) qui avait constitué un débouché important en 2007. Il en est de même du peuplier (- 43 %) et des

feuillus divers (- 47 %). Seul le hêtre, mal en point depuis plusieurs années est un peu moins touché (- 22 % pour les grumes).

Le recul spectaculaire des importations de bois ronds résineux (- 44 %), joint à une progression sensible des exportations (+ 10 %), induit une amélioration du solde des échanges qui redevient largement positif (+ 39 M€). Il faut y voir, si l'on ose dire, un effet bénéfique de la tempête Klaus qui a frappé le Sud-Ouest de la France.

Les pays de destination de nos exportations se sont un peu diversifiés, mais l'Union européenne (Allemagne, Espagne, Italie) représente encore 82 % de l'ensemble. Comme après les chablis de décembre 1999, la Chine, jusqu'alors inexistante, fait une percée à 5 % de nos exportations.

B – BOIS ÉNERGIE ET POLITIQUES DE PROMOTION

Le bois est la première énergie renouvelable française. Sa consommation actuelle équivaut à plus de 9 millions de tep/an (tonne équivalent pétrole) soit près de 4% des besoins français en énergie. La consommation de bois-énergie concerne très fortement le secteur domestique (80%), puis le secteur industriel et enfin le secteur collectif et tertiaire où elle est en plein développement.

Plusieurs programmes français contribuent actuellement au développement du bois-énergie en France, avec une priorité sur les secteurs industriels et collectif/tertiaire :

Le programme bois-énergie de l'ADEME

Un programme de soutien au développement du bois-énergie 2000-2006 a été développé par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME). Ce programme a été évalué début 2007 avec les principaux résultats suivants :

- 1800 chaufferies industrielles et collectives ont été installées (pour un engagement initial prévu de 1000),
- 100% des objectifs de réductions des émissions de CO² (750 kCO²) et de substitution d'énergie fossile (317 ktep) ont été atteints,
- les appareils indépendants performants se développent grâce au programme de labellisation « Flamme verte » et au crédit d'impôt accordé aux particuliers depuis 2005.

Le programme bois-énergie se poursuit avec un objectif actuel d'énergie fossile substituée de 80 000 tep/an. Il est recentré sur des opérations supérieures à 1 MW. Les actions prioritaires portent sur la réduction des émissions polluantes et sur la diversification des approvisionnements, notamment vers la plaquette d'origine forestière.

Un programme complémentaire de la Fédération nationale des communes forestières de France, appelé « 1000 chaufferies en milieu rural », a été lancé pour des opérations regroupées de petite taille en milieu rural. Dans le cadre de ce programme un outil spécifique dénommé « plan d'approvisionnement territorial » a été élaboré et testé en 2007, 2008 et 2009 sur plusieurs territoires. Une restitution nationale des résultats de ce programme aura lieu en novembre 2010 en Auvergne.

Le Grenelle de l'environnement de 2007 a donné naissance au fonds chaleur, fonds existant depuis 2009 et géré par l'ADEME. Il vise à accompagner par des aides à l'investissement, les installations de chaleur renouvelable (solaire, biomasse, géothermie).

Pour la biomasse, l'appel à projet national BCIAT (Biomasse Chaleur Industrie, Agriculture et Tertiaire) assure le financement des installations industrielles, agricoles et du tertiaire privé produisant plus de 1000 tep par an à partir de biomasse (soit 11 630 MWh/an).

Le premier appel à projets clôturé en juin 2009 a permis de retenir 31 projets pour une production thermique totale de 145 400 tep à partir de biomasse.

Fort de ce succès, l'ADEME a lancé mi-octobre 2009 un second appel à projet BCIAT avec un objectif indicatif de 175 000 tep. Les dossiers ont été déposés le 31 mars 2010, pour une mise en service des installations retenues au plus tard le 1er septembre 2012. Les résultats seront connus en octobre 2010. Et l'ADEME lancera une 3ème édition de l'appel à projets à l'automne 2010.

Pour les installations non éligibles à l'appel à projet BCIAT national (essentiellement des projets portés par des collectivités), le Fonds Chaleur assure le financement des installations produisant plus de 100 tep par an à partir de biomasse en garantissant un coût de l'énergie issue de biomasse inférieur au coût de la chaleur fossile. Ces dossiers sont instruits en direct par les directions régionales de l'ADEME.

Les programmes énergétiques électricité et cogénérations

Une loi de programme fixant les orientations de la politique énergétique a été adoptée le 13 juillet 2005 et prévoit :

- qu'il convient d'atteindre une production intérieure d'électricité d'origine renouvelable de 21% de la consommation intérieure d'électricité totale d'ici 2010,
- que le développement des énergies renouvelables thermiques constitue une priorité et doit permettre, d'ici à 2010, une augmentation de 50% de la production de chaleur d'origine renouvelable.

La programmation pluriannuelle des investissements électriques 2007-2015 prévoit des investissements pour la production d'électricité à partir de biomasse à hauteur d'une puissance installée de 1000 MW en 2010 et 2000 MW en 2015.

Dans ce cadre, trois appels d'offres ont été lancés par le ministère de l'énergie, l'un en 2004, le second en décembre 2006 et le troisième en 2008 dont les résultats ont été publiés début 2010. 22 nouvelles centrales biomasse (CRE 2) et 32 centrales en 2009 (CRE 3) ont ainsi été retenues qui vont faire appel à plus de 1 million de tonnes de plaquettes forestières et plus de 250 000 tonnes de broyats de bois. Un quatrième appel d'offres est programmé en 2010.

Un arrêté du 28 décembre 2009 fixe également le nouveau tarif d'achat de l'électricité produite à partir de biomasse (plus incitatif que le précédent tarif), ce qui permettra d'encourager les investissements dans ce domaine.

C – PRODUITS FORESTIERS CERTIFIÉS

Le système de certification français

Les acteurs de la filière forêt-bois française ont mis en place un schéma PEFC France en 2001, révisé en 2006 pour une nouvelle période courant jusqu'en 2011. En même temps, une initiative FSC France a été lancée en 2006 qui poursuit ces travaux pour le développement du schéma FSC en France

Le processus de certification pour la forêt de Guyane est en cours. Les travaux se poursuivent localement en lien avec toutes les parties prenantes pour la mise en place d'un référentiel propre à la forêt guyanaise. Ce référentiel sera ensuite soumis à la reconnaissance des schémas de certification PEFC et FSC.

Bilan de la certification en France

PEFC *Programme pour la reconnaissance des schémas de certification* (données 30 juin 2008) :

- 5,5 millions d'hectares sont certifiés, soit 35% de la forêt française dite de production. La certification concerne la totalité des forêts domaniales de production, 60% des forêts des collectivités et près de 17 % de la forêt privée,
- 1377 entreprises ont une chaîne de contrôle.

FSC *Forest Stewardship Council* (données avril 2008) :

- 18 000 ha sont certifiés,
- 162 entreprises ont une chaîne de contrôle.

Les volumes de bois certifiés ont évolué de la manière suivante :

	2006	2007	2008	2009
Récolte certifiée (en millier m3 ronds sur écorce et en % du total de la récolte commercialisée)	14 891 41%	16 636 44%	15 198 43%	23 266 61%
Sciages certifiés (en millier de m3 sciés)	2 079 21%	2 261 23%	3 008 31%	2 398 30%

Perspectives de la certification

La certification de la propriété forestière est en très légère augmentation, mais pour la première fois, la récolte de bois certifiés recule. Les chaînes de contrôle continuent elles de progresser, montrant l'intérêt que les secteurs de la transformation et de la distribution accordent à la certification des produits de la forêt.

Plusieurs éléments devraient permettre à la certification de poursuivre une dynamique ces prochaines années:

- la progression des produits bois certifiés devrait s'accélérer sous l'effet de la politique d'achats publics de produits bois (circulaire du Premier Ministre de 2005). Le Grenelle de l'environnement a confirmé l'orientation que 100% des produits bois mis en œuvre dans les achats publics en 2010 soient certifiés ou issus de forêts gérées durablement. Cet effort doit concerner tout particulièrement la construction publique,
- le secteur de l'imprimerie est très actif et dynamique dans sa demande de pâte d'origine certifiée,
- l'engagement de la distribution spécialisée, en liaison avec les pouvoirs publics, dans une charte de l'achat et la vente responsable destinée à promouvoir l'emploi de produits éco certifiés,
- la grande distribution recherche à étoffer son offre de produits certifiés dans le domaine des menuiseries, parquets, produits bois d'ameublement et d'aménagement,
- les acteurs de la coopération forestière ont engagé un programme visant à atteindre pour l'ensemble de leurs adhérents 1,5 million d'hectares de forêts certifiées d'ici 2010 avec 90% des bois vendus certifiés par les coopératives (soit un doublement par rapport à 2006).
- les propriétaires privés ont engagé des travaux visant à mieux mobiliser les propriétaires en vue de la gestion et certification de leur propriété. Les collectivités locales poursuivent le travail engagé.

D – PRODUITS TRANSFORMES DERIVES DU BOIS ET PRODUITS A VALEUR AJOUTEE

Meubles et sièges en bois : le déficit commercial se stabilise

La fabrication de meubles en France repose sur une production industrielle atomisée et renforcée par un artisanat puissant qui emploie environ 25 000 salariés pour un chiffre d'affaires de 2,5 milliards d'euros en 2005.

Le marché du meuble français fait l'objet d'une concurrence internationale agressive avec la montée en puissance des fabricants des pays de l'Est et de la Chine, qui bénéficient de coûts de main d'œuvre bien moins élevés. Ce secteur constitue le principal déficit de la balance commerciale de la filière bois (-1,9 milliards d'euros en 2009). Après la forte dégradation de 2007, le creusement du déficit des échanges s'atténue du fait du fort ralentissement du courant d'échanges en 2009 (-15 % pour les exportations et -12 % pour les importations).

Menuiseries en bois : un déficit important malgré le maintien des exportations

Le secteur des menuiseries extérieures, portes, coffrage, charpentes et parquets en bois² a souffert de la conjoncture du bâtiment défavorable en France et à l'étranger. Les exportations après avoir atteint un pic en 2007 ont nettement baissé les deux dernières années (161 M€ en 2007, 115 M€ en 2009). Suite à la diminution de 12 % de la valeur des importations en 2009, la balance commerciale s'est améliorée (-264 M€ en 2009 contre -299 M€ en 2008).

Les sous-secteurs des menuiseries extérieures et des portes sont particulièrement déficitaires ainsi que celui des pièces en charpentes qui évolue avec l'arrivée des produits structuraux reconstitués (lamellé collé, bois massifs reconstitués...) peu fabriquées à l'heure actuelle en France.

Emballage en bois brut (hors carton) : la tonnellerie atteint par la crise

Le secteur de l'emballage en bois a pour principaux débouchés l'agroalimentaire (emballages légers et tonnellerie), ainsi que le transport et la logistique (palettes, caisses).

Concernant les ouvrages de tonnellerie, ce secteur qui avait bien résisté est à son tour atteint par la crise depuis la fin de l'année 2008, les exportations ont ainsi chuté de 34 % entre 2008 et 2009. L'excédent de cette période se réduit à 208 M€ en 2009.

Le déficit du secteur des emballages pour le transport et la logistique (-103 M€ en 2009) a baissé de 18 % entre 2008 et 2009.

E – SCIAGES RESINEUX

Une chute de la production de sciages résineux en 2009

La production française de sciages résineux et feuillus est restée constante autour de 10 millions de m³ entre 2000 et 2008 mais cette stabilité apparente cache des modifications structurelles importantes : une disparition de près de 30% des scieries depuis le début de la décennie au profit des plus grosses unités résineuses.

Pendant cette période, la production de sciages de feuillus a diminué de 900 000 m³. Des actions importantes de communication ont été engagées pour alerter sur un trop faible taux de plantation en résineux pour assurer la pérennité de la capacité forestière française à satisfaire à moyen terme les besoins du secteur de la construction.

Alors que la production de sciages de sapin-épicéa et douglas tirés par les marchés du bois dans la construction avait augmenté entre 2000 et 2008 de plus d'un million de m³, les premiers résultats pour l'année 2009 montrent une diminution de 15 % de la production de sciages de résineux (6,5 Mm³ contre 7,6 Mm³ en 2008).

² L'ensemble de ce secteur est regroupé au sein du code 4418 dans les statistiques douanières. Il comprend les charpentes et poutres, les fenêtres et portes extérieures, les portes planes et de placard, les parquets contre collés et autres

Dès fin 2008, la crise économique a touché les scieries du sud de la France par suite de l'arrêt du marché espagnol pour la construction et la baisse considérable de l'emballage, notamment palette, du fait du ralentissement général de l'activité industrielle, doublé d'un phénomène de déstockage.

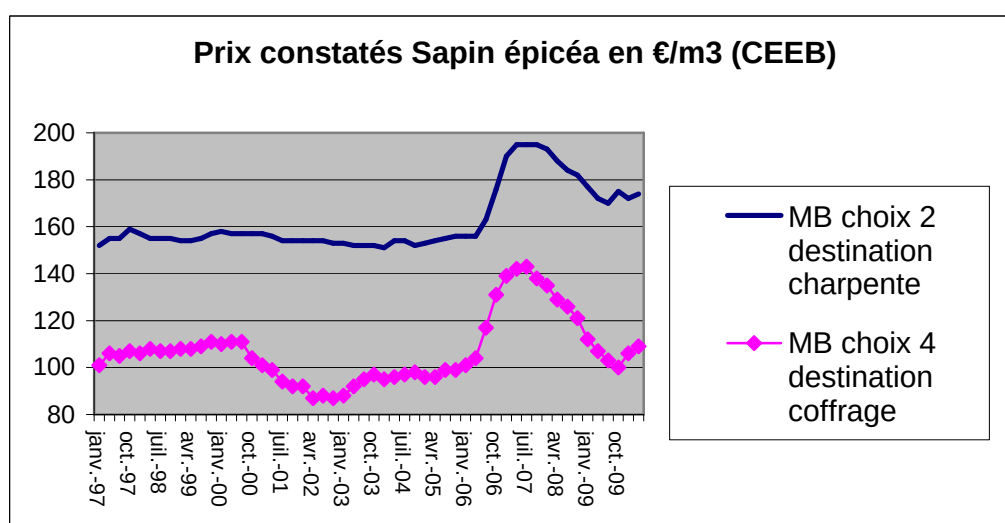
L'année 2009 a été la pire enregistrée, avec des baisses d'activité de 25 % auxquelles se sont ajoutées des tendances déflationnistes sur les prix. En effet, dans le même temps les entreprises ont dû absorber les effets de la tempête sur le massif aquitain de pin maritime (37 millions de m3 de chablis).

En 2010, sans renouer avec les niveaux historiques, les sciages résineux ont retrouvé un niveau d'activité en moyenne acceptable du fait de la tenue relativement bonne du bois dans la construction ; mais la rentabilité fait toujours défaut tant que les cours des sciages n'ont pas retrouvé un niveau suffisant pour corriger la hausse des coûts de production et de la matière première.

Une réduction du déficit de la balance commerciale de sciages de résineux

Les importations en sciages de résineux (environ 3,2 Mm3 en 2009) avec pour principaux fournisseurs l'Allemagne (980 000 m3), la Finlande (590 000 m3) et la Suède (560 000 m3) pèsent fortement sur le déficit. Après un record historique de 746 M€ sur l'année 2007, le déficit de la balance commerciale des sciages de résineux se réduit à 493 M€ sur l'année 2009. Une reprise des importations de sciages résineux est néanmoins constatée depuis la fin de l'année 2009.

Evolution des prix des sciages résineux



Après 10 ans de stagnation, les prix ont fortement progressé dans les années 2007 marqués par le boom immobilier américain et sous l'effet d'une demande soutenue en France dans le secteur du bâtiment, aussi bien pour la charpente que pour le coffrage.

Depuis la situation s'est détériorée de façon continue jusqu'au milieu de 2009. On a pu constater une relative stabilisation des prix pour la charpente du fait du développement du bois dans la construction lié notamment au Grenelle de l'environnement alors que les bois de coffrage subissaient le contrecoup de la production massive de sciages de pin maritime issus des chablis.

Pour 2010, l'appréciation et la raréfaction des grumes engendrent des tensions sur les coûts de revient qui provoquent une remontée nécessaire des cours des sciages à l'instar des autres pays producteurs européens.

F – SCIAGES FEUILLUS

La baisse de la production de sciages feuillus s'accélère

La baisse de production de sciages feuillus de 900 000 m³ entre 2000 et 2008 (soit 5 % par an en moyenne) se poursuit et s'accélère : les premiers résultats pour l'année 2009 montrent en effet une diminution de 17 % de la production de sciages feuillus (1,3 Mm³ contre 1,6 Mm³ en 2008).

Une réduction de l'excédent de la balance commerciale des sciages de feuillus tempérés et une chute des importations de bois tropicaux

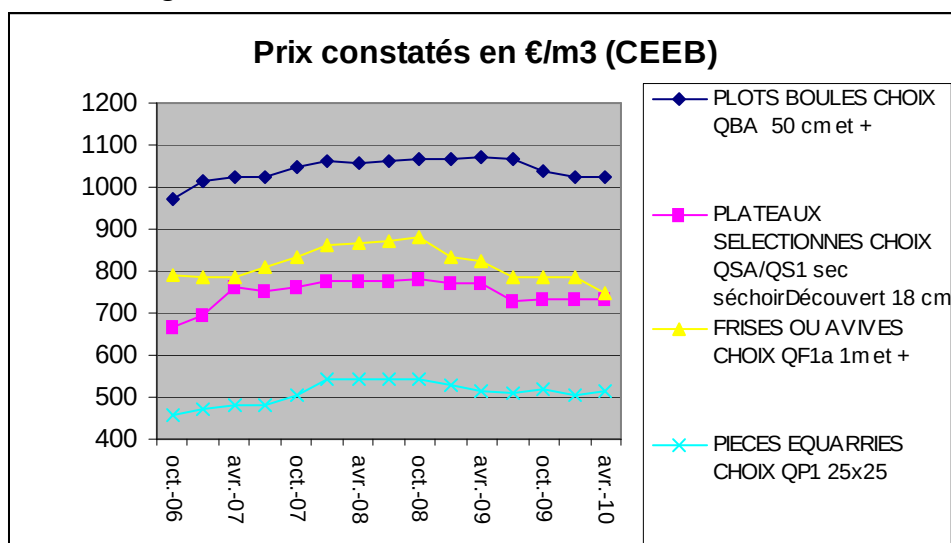
Concernant les sciages de feuillus tempérés, l'excédent de la balance commerciale diminue (+ 75 M€ en 2009, +101 M€ en 2008). L'excédent en chêne, qui avait battu son record en 2007, se réduit à 52 M€ sur l'année 2009. Les exportations diminuent de 30 % et les importations de 44 %. Les Etats-Unis restent notre premier fournisseur avec 13 % de nos achats, part de marché à peu près constante depuis 2001. L'excédent en hêtre se replie également à 18 M€.

Le déficit des sciages de feuillus tropicaux s'améliore et s'établit à 44 M€ en 2009 (-110 M€ en 2008). Comme celles de grumes, les importations de sciages tropicaux continuent de s'effondrer (192 000 m³ en 2009 contre 236 000 m³ en 2008). La part de marché de l'Afrique occidentale perd un peu de terrain (38 % contre 41 % en 2008) au profit de l'Asie du Sud-Est (17 % contre 14 %) alors que la part du Brésil est stable à 45 %.

Evolution des prix des sciages feuillus

Les prix constatés reflètent en partie la faible demande de sciages et la crise constatée dans le secteur du parquet.

Les niveaux de prix sont sous tendus par des prix de matière première qui restent pour le chêne très élevés par rapport au marché et qui contribuent à la perte de vitalité globale de ces essences face à une concurrence toujours plus âpre sur les marchés traditionnels d'exportation comme sur le marché domestique, notamment celui de l'ameublement pour lequel le bois massif ne fait plus recette en bas et milieu de gamme.



Dans le bâtiment la demande fléchit en France comme au Royaume-Uni et en Espagne. La rénovation permet de maintenir un minimum d'activité pour les pièces équerries et la menuiserie.

L'activité « traverses » est tributaire de la demande des gestionnaires des voies ferrées avec des volumes historiquement faibles et des prix bas.

Les activités d'excellence des bois de qualité, merrain et placage, ont été impactées par une demande très basse en 2009 qui ne peut que rebondir en 2010, sans toutefois espérer atteindre les volumes et les prix d'avant crise.

G – PANNEAUX DERIVES DU BOIS

G.1. PANNEAUX DE PROCESS

La baisse initiée en 2008 s'est ralentie en 2009 et on note en fin d'année un redressement de la production des panneaux de particules et des OSB. La production 2009 reste inférieure de 11% à celle de 2008 et si on compare avec l'année 2007, qui fut une excellente année, la production de panneau de particules a chuté de 26%.

Les panneaux mélaminés représentaient 40% de la production de panneaux de particules en 2009.

L'année 2009 ne fut pas meilleure pour le MDF puisque la production a chuté de près de 20% par rapport à 2008. Cette baisse de la production a entraîné, malgré une baisse importante des ventes, une baisse considérable des stocks qui reflète une maîtrise des stocks et de l'outil de production.

Les ventes en France ont, dans le domaine des panneaux bruts, continué de décliner (- 13% pour le panneau de particules et - 25% pour le MDF).

Les consommations intérieures apparentes de panneaux particules, d'OSB et de MDF ont chuté très fortement malgré une pression importante des importations en provenance des pays voisins dans la même situation que la France. Les deux principaux marchés des panneaux en France qui sont la construction et le meuble ont fortement décliné.

Les exportations, du fait d'une situation similaire dans les autres pays européens, ont été en baisse en 2009 (- 5% pour les panneaux de particules et - 15% pour le MDF). On note cependant une reprise des exportations en fin d'année importante pour le panneau de particules, modérée pour le MDF.

L'année 2010 semble, tout au moins pour le 1er semestre, plus favorable que 2009.

G.2. PANNEAUX DE CONTREPLAQUÉS

Le marché français du contreplaqué a été particulièrement perturbé non seulement par la crise économique mais aussi par les difficultés de la société Plysorol qui a été reprise en avril par une société chinoise. Dès le mois de novembre, cette société déposait à nouveau le bilan.

La baisse moyenne de la production est estimée légèrement supérieure à 20% par rapport à 2008. Elle a été différente selon les produits et les marchés.

Mais cette baisse importante ne met pas en évidence la relative résistance des producteurs français. En effet, si les exportations baissaient comme la production, en revanche les importations ont diminué de manière encore plus significative. A l'exception de la Russie dont les exportations vers la France ont augmenté, les importations des autres pays majeurs, comme la Chine notamment, ont baissé d'au moins 23%.

En ce qui concerne le contreplaqué tropical, la décision du gouvernement gabonais d'interdire l'exportation de grumes à compter de début 2010 a aussi eu un effet perturbateur.

Le démarrage d'une nouvelle usine, le tremblement de terre au Chili, l'interdiction d'exportation de grumes du Gabon sont autant d'éléments qui joueront un rôle sur l'évolution du marché en 2010.

H – PATE A PAPIER ET PAPIERS CARTONS

L'activité papetière en 2009

Consommation apparente de papiers et cartons et production enregistrent des reculs marqués

La période de récession qui a marqué une partie de 2009 et la contraction du commerce international ont eu pour effet un recul marqué de la consommation des papiers et cartons (-10,9 %) qui s'établit, sur un an, à un peu plus de 9,5 millions de tonnes (Mt).

Ce recul de la consommation apparente des papiers et cartons affecte presque toutes les sortes, avec des baisses de 16 % pour les papiers à usages graphiques et 7,6 % pour les papiers et cartons d'emballage. Seuls les papiers d'hygiène se démarquent puisque leur consommation apparente a crû de 2,1%.

La faible demande de papiers et cartons en France et au sein de ses principaux pays partenaires a conduit en 2009 à un fonctionnement très dégradé des outils de production. Beaucoup d'entreprises ont en effet réduit le taux d'utilisation des capacités grâce à des périodes d'arrêts plus ou moins longues, la mise en production d'une seule machine à papier pour un site en comportant plusieurs etc. Combinée à la fermeture de trois unités, cette gestion de la production a conduit à un recul de 11,4 % en volume, de sorte que le tonnage sortant des usines s'est établi à 8,3 Mt.

La contraction du commerce international s'est traduite par un recul des importations et des exportations de produits papetiers

Dans un contexte de recul marqué de la consommation domestique, les importations se sont repliées en 2009 de 9,6 %, pour atteindre 5,8 Mt. Le recul, avec un taux quasi-identique de la production et de la consommation, conduit à ce que le taux de pénétration des produits étrangers demeure quasiment inchangé à presque 61 %.

Les exportations françaises ont enregistré en 2009 une baisse de 10,3 % par rapport à leur niveau de 2008. Les livraisons françaises vers l'étranger ayant chuté dans des proportions quasiment identiques au recul de la production, le taux d'exportation de l'Industrie papetière française demeure voisin de celui constaté en 2008 et légèrement supérieur à 55 %.

Dégradation de l'indice moyen des prix des papiers et cartons en 2009

L'indice du prix de vente des papiers et cartons, après avoir atteint un point haut en janvier 2008, s'est depuis dégradé de manière quasi continue. L'indice 113 atteint en janvier 2008 (100 correspond à la moyenne 2005), s'est en effet replié à 104,4 en janvier 2009, puis 100,6 en décembre 2009.

Une analyse plus fine sur 2009 met cependant en évidence une double tendance : une baisse de l'indice de janvier en août puis, depuis cette date, une lente remontée. En dépit de ce rebond, sur un an, l'indice de prix des papiers et cartons cède 3,5 %.

Les consommations de matières premières fibreuses

En ce qui concerne les matières premières fibreuses, le prix de la pâte à papier de référence (NBSK) le mouvement de repli des cours, entamé dès la fin du premier trimestre 2008, s'est amplifié durant le premier tiers de l'année. A l'échelle mondiale, la conjugaison de fermeture de capacités et la reprise d'une demande chinoise soutenue à cependant rééquilibré l'offre et la demande, de sorte qu'à partir d'avril 2009 les prix de la pâte de référence ont entamé un nouveau cycle haussier.

Sur le marché toujours hétérogène des bois, le ralentissement de l'activité des entreprises de la première transformation (scieries, usines de panneaux, ...) a induit une moindre tension sur les prix. La baisse des prix du bois s'est accompagnée régionalement d'une réduction des volumes mis en marché.

Sur le marché toujours hétérogène des bois, le ralentissement de l'activité des entreprises de la première transformation (scierie, usines de panneaux, ...) a induit une moindre tension sur les prix. La baisse des prix du bois s'est accompagnée régionalement d'une réduction des volumes mis en marché.

Dans le domaine des fibres récupérées, l'évolution des prix a été, après l'effondrement constaté au début du quatrième trimestre 2008, une augmentation continue des cours, sous l'effet d'une réduction des volumes collectés et d'une reprise de la demande, notamment étrangère.

Les autres facteurs de coût

En ce qui concerne les autres postes de coût, 2009 a été marquée par une réduction sensible des prix du pétrole, notamment en comparaison du pic atteint en 2008, ce qui a eu un effet marqué sur le coût du gaz, mais également sur celui de différentes familles de produits chimiques. La détente du prix du Brent a eu également comme effet de modérer le prix du gazole utilisé dans le transport routier de marchandises. Le prix de l'électricité sur le marché a, pour sa part, atteint des niveaux sensiblement moindres que ceux constatés en 2008, ce qui n'a toutefois qu'un impact marginal sur le coût de l'énergie électrique, la plupart des sites papetiers ayant souscrit à des offres tarifaires régulées (TaRTAM, « tarif vert » pour certains).

I – MARCHES DU CARBONE DANS LE SECTEUR FORESTIER

La rémunération des services encore non marchands rendus par les forêts est l'un des moyens d'améliorer la rentabilité de la sylviculture et donc de maintenir un effort d'investissement nécessaire à leur gestion durable. Parmi ces services, ceux du domaine « carbone » semblent les plus avancés. Ils comprennent l'absorption de carbone atmosphérique, son stockage dans les peuplements et les sols forestiers, sa séquestration dans les produits bois ainsi que la substitution à des énergies fossiles ou des matériaux plus énergivores.

Actuellement l'inventaire des émissions de gaz à effet de serre (GES) ne rend pas compte de l'ensemble de la séquestration du CO₂ par les forêts. En effet, la comptabilisation des réductions d'émissions de CO₂ au titre de la gestion forestière est plafonnée dans le cadre du protocole de Kyoto à moins de 5% des absorptions par la forêt française. Par ailleurs, la forêt n'est pas concernée par le marché réglementé du carbone.

C'est pourquoi les pouvoirs publics français ont travaillé en 2009 et 2010 avec les structures professionnelles de la filière forêt-bois, afin d'identifier les voies de valorisation du carbone forestier. Il a été ainsi décidé de préparer un arrêté ministériel permettant la rémunération de projets domestiques forestiers de boisement.

S'agissant des marchés volontaires, un Club carbone forêt-bois a été présenté le 30 juin dernier. Il vise à valoriser le carbone stocké par la forêt française et les produits à base de bois. Actuellement, ce Club réunit la branche climat-recherche Caisse des dépôts et consignations (CDC), l'Office national des forêts (ONF) et l'ONF International, l'Institut technologique forêt, cellulose, bois-construction et ameublement (FCBA), la Société forestière de la CDC, la Forêt privée française, l'Association des sociétés et groupements fonciers et forestiers et le Syndicat des sylviculteurs du Sud Ouest (SySSO). A terme le Club vise à rassembler le plus grand nombre d'acteurs intéressés par la réduction des émissions de GES grâce aux forêts françaises. Il s'agit notamment des entreprises qui souhaiteraient compenser leurs émissions via des projets forêt-bois, des intermédiaires financiers, et des collectivités territoriales

Le Club se basera sur le marché et les standards de la compensation volontaire, en vendant des réductions d'émissions issues de projets forestiers français aux entreprises ou collectivités locales qui souhaitent compenser leurs émissions de GES.

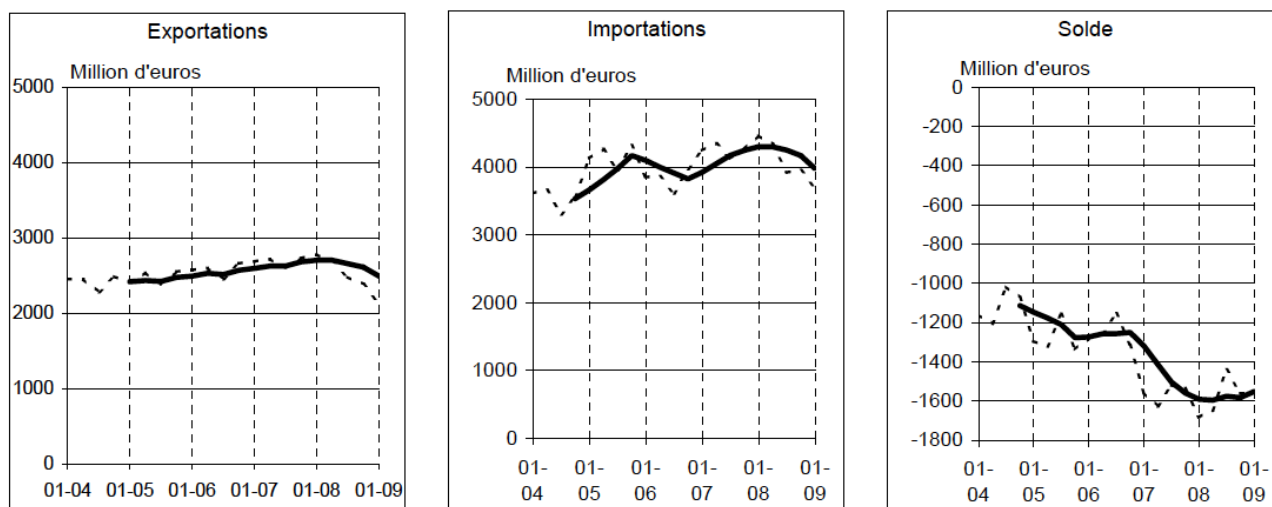
3. TABLEAUX

Indicateurs économiques : SSP (Agreste Conjoncture – Bois et dérivés – infos rapides, juillet 2009
source : Douane

Balance commerciale globale de la filière bois :

Le déficit du solde des échanges se réduit pour la première fois depuis 2002

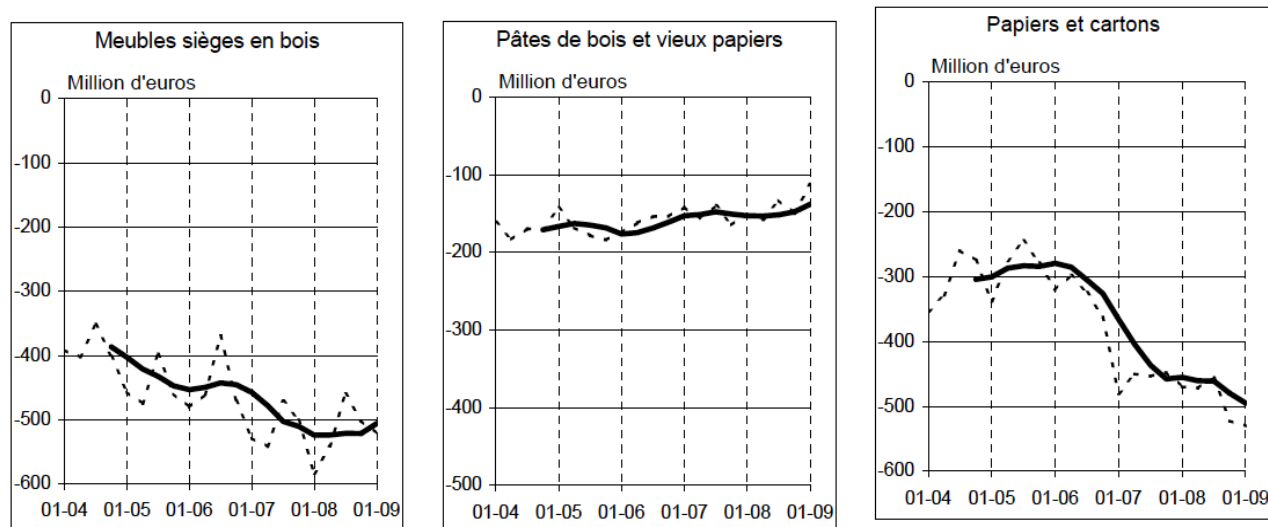
----- ensemble filière bois : donnée trimestrielle brute
— ensemble filière bois : donnée trimestrielle corrigée des variations saisonnières



Meubles, pâtes, papiers : les gros poids du déficit

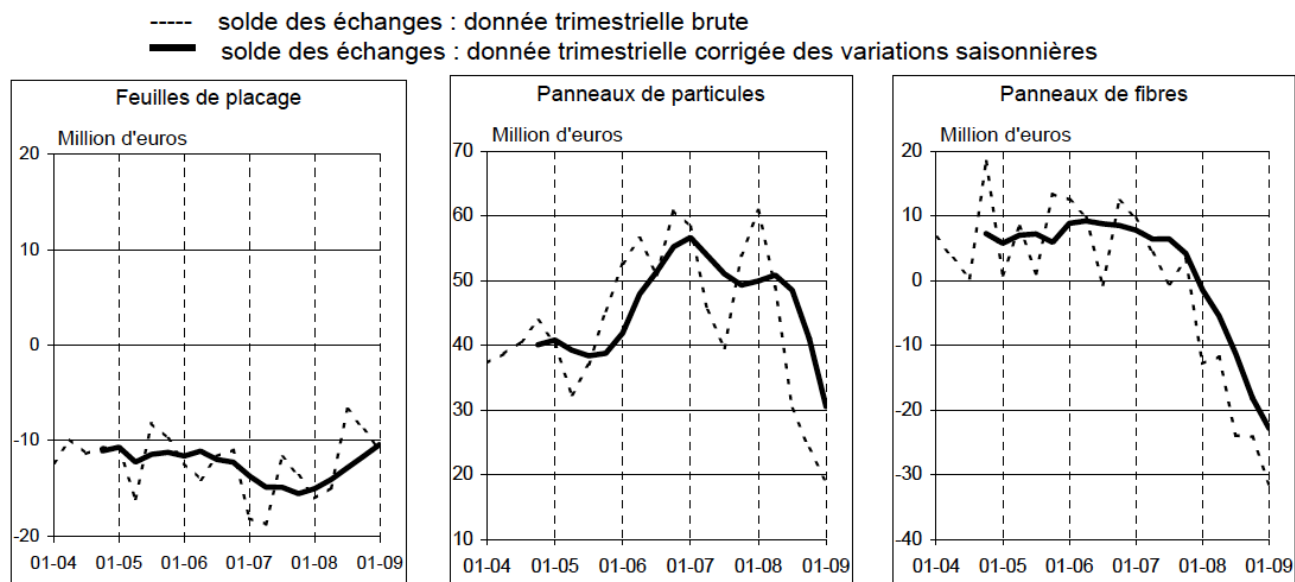
Le déficit des meubles et sièges en bois se stabilise

----- solde des échanges : donnée trimestrielle brute
— solde des échanges : donnée trimestrielle corrigée des variations saisonnières



Source : Douanes

La dégradation des panneaux de fibres s'accélère



Bois ronds :

Les importations de bois ronds tropicaux s'effondrent

Le solde des échanges de bois ronds se rapproche de l'équilibre

